LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 49 Saint-Boniface, du 20 mars au 26 mars 1987



FOLIE PURE

Les films français qui se rendent jusqu'à Winnipeg sont trop rares, mais au moins ils valent souvent le déplacement.

Daniel Tougas propose sa critique de 37°2 le matin (Betty Blue) du cinéaste Jean-Jacques Beineix.

Voir page 10 et 11

l'événement

Les négociations entre les parents et la province devraient aboutir bientôt

Déjà un comité cogite

Ça discute ferme entre la Fédération des comités de parents et l'avocat de la Couronne. But de la manoeuvre: s'entendre sur les questions à poser à la Cour d'appel.

«Il y a de fortes chances pour que les deux parties s'entendent sur les questions», évalue Armand Bédard, le directeur général de la Fédération des comités de parents (FPCP).

Toutes ces discussions ont lieu depuis six semaines parce que la province veut régler toute la question du droit des francos à gérer leurs écoles aussi vite que possible.

Comme on le sait, la FPCP a décidé de traîner le gouvernement en cour pour obtenir le respect de la Charte des droits fédérale. Cette Charte dans son article 23, donne aux francos le droit de contrôler leurs écoles.

La FPCP a donc demandé à la Cour du Banc de la Reine de juger si oui ou non la Loi scolaire manitobaine contrevient à la Charte des droits fédérale.

Une série de réunions publiques est en marche

Mais comme la province a une bonne idée de la réponse (1), elle a choisi de sauver du trouble, du temps et de l'argent en optant pour un renvoi en Cour d'appel. L'utilisation du renvoi (*reference*) permet de sauter l'étape de la Cour du Banc de la Reine. À condition que les parties s'entendent sur les questions à poser aux juges.

Mais comme a tenu à le resouligner Armand Bédard, «Le gouvernement nous semble très disposé à vouloir trouver une solution à toute cette question de contrôle scolaire que nous avons soulevé».

Si les juges de la Cour d'appel entendent le renvoi, et s'ils rendent une décision favorable, toute l'affaire retournera entre les mains des politiciens. Ils devront trouver une solution politico-administrative pour assurer aux francos le contrôle de leurs écoles.

La solution la plus généralement avancée est l'établissement d'une ou plusieurs commissions scolaires francophones.

Pour être en mesure de proposer, en temps et lieu, des recommandations précises au gouvernement, un comité spécial a été mis sur pied. Ses membres: Richard Benoît, Lucien St-Vincent, Louis Gosselin, Paul Ruest, Gérald Dureault, Raymond Poirier, Jean-Pierre Dubé et Armand Bédard.

Précision

Leur mandat? «Il s'agit de mettre sur papier les modalités de fonctionnement d'une division scolaire francophone adaptée aux besoins manitobains. Le comité spécial va prendre en considération trois éléments-clés: l'administration, la pédagogie et le financement », précise Armand Bédard. Le résultat des réflexions devrait être rendu public cet automne.

Conjointement avec ce travail théorique, les responsables du dossier vont rencontrer d'ici la mi-juin des parents de toutes les écoles franco-manitobaines. La première réunion publique se tiendra mardi 24 au Collège Louis-Riel; la deuxième le 6 avril à Saint-Pierre-Jolys.

Cette campagne de sensibilisation et d'explications est une première. Car des représentants des cinq organisations formant le Comité directeur des structures scolaires (*CDSS*) seront présents. (*FPCP, SFM, CJP, Éducateurs et Commissaires*).

Bernard BOCQUEL

(1) *Déjà en 1984, la Cour suprême de l'Ontario a interprété l'article 23 de la Charte en faveur des francos. Résultat: une division scolaire franco pour la région d'Ottawa-Carleton sera mise en place d'ici 1988.*

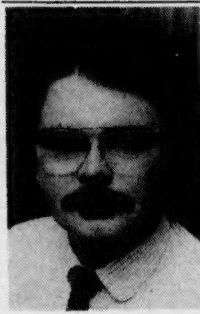


LE VRAI FRANCO-FORUM
Voir page 8.

Les oeillades néos vers le Québec

Bah, si au moins Howard Pawley retient quelque chose!

Bon, maintenant que tout le monde connaît finalement la réponse à la vieille rengaine WHAT DOES QUEBEC WANT?, il ne reste plus qu'à répondre à la question WHAT DOES THE NDP WANT WITH QUEBEC?



Bernard BOCQUEL

Gérard Lécuyer, député de Radisson, ministre de l'Environnement, délégué manitobain au congrès NPD de Montréal en fin de semaine dernière, est certainement bien placé pour proposer une réponse.

«La résolution qui a été adoptée à une très très forte majorité représente un geste d'ouverture à l'endroit du Québec. Le Québec est essentiel à la constitution canadienne, le Québec doit en faire partie. On doit accepter que c'est une province unique, on doit lui assurer un statut spécial», estime le ministre.

«La résolution a été adoptée après de longues discussions. C'est un compromis. Un compromis avec lequel, comme hors Québec, je n'ai pas de problèmes. Car j'ai toujours cru que le Québec donne au Canada sa raison d'être. Et un Québec fort est nécessaire pour assurer la survivance de la francophonie en Amérique du Nord.»

La résolution, ou plutôt l'appel du pied néo-démocratique pour obtenir la faveur québécoise aux prochaines fédérales, a été rédigée ainsi:

Il est résolu par le NPD que:

1) le préambule de la constitution canadienne reconnaisse le caractère unique du Québec, la seule province où le français est la langue et la culture de la majorité;

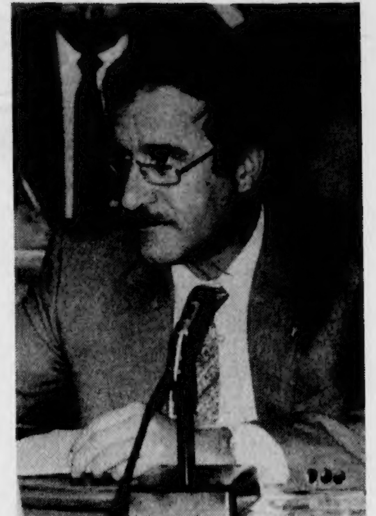
2) le Québec doit pouvoir préserver son caractère unique et que un des moyens pour arriver à cette fin soit le droit de ne pas participer à des amendements constitutionnels qui auraient pour effet de transférer des pouvoirs provinciaux au gouvernement fédéral; et que lorsque de tels changements ont des implications financières, le Québec ait droit à une compensation financière équivalente;

3) le Québec ait un droit de veto pour tous changements constitutionnels qui modifieraient les institutions fédérales lorsque de tels changements sont considérés comme vitaux pour la défense et la sauvegarde de la langue et de la culture françaises du Québec;

4) il est de plus résolu que le comité Québec du NPD fédéral explore de nouvelles dispositions constitutionnelles à la fois dans le but de protéger les droits linguistiques de la majorité du Québec et d'assurer la préservation des droits linguistiques des minorités tels qu'ils existent présentement dans la constitution.

Le 4e élément de la résolution n'a pas fait particulièrement plaisir à l'aile québécoise du NPD, indique Gérard Lécuyer. Parce que évidemment, «assurer la préservaton des droits linguistiques des minorités», cela permet de ne pas «fermer la porte sur les minorités», selon l'expression du ministre de l'Environnement.

C'est on l'espère en tout cas l'assurance que le NPD fédéral n'oubliera pas le sort des minorités hors Québec, malgré la cour assidue que Ed Broadbent fait aux Québécois.



Gérard Lécuyer. Le ministre de l'Environnement était l'un des 70 délégués manitobains au récent congrès NPD, tenu pour la première fois au Québec.

Une ouverture qui pourrait servir aux Franco-Manitobain(e)s

Maintenant, comment s'assurer que le Québec ne signera pas la constitution canadienne «sur le dos des minorités»?, pour reprendre une autre expression de Gérard Lécuyer.

«C'est dans les actions qui vont suivre, les moyens qui seront pris», avance le député de Radisson. Lesquels? «Il n'y a pas un moyen plus évident qu'un autre qui me saute à l'esprit», convient Gérard Lécuyer. «Le moyen que je vois, c'est en assurant la présence des minorités francophones à la table des négociations».

D'ici quelques semaines, le Premier ministre du Canada va rencontrer ses homologues provinciaux. On finira bien par savoir tôt ou tard si Howard Pawley (*qui avait décidé de ne pas voter sur la résolution concernant le Québec*) aura retenu quelque chose des débats.

Surtout en ce qui a trait à la nécessité de tenir compte des minorités dans la négociation d'une entente constitutionnelle avec le Québec.

Comme ça, les yeux doux que les néos font au Québec auront au moins servi aux Franco-Manitobain(e)s.

Car comme un accord constitutionnel risque fort d'être signé avant les prochaines élections fédérales, les Québécois se souviendront surtout de la misère qu'a Broadbent à parler le français, plutôt que des belles paroles néo-démocratiques d'un congrès qui sera alors vieux de deux ans.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

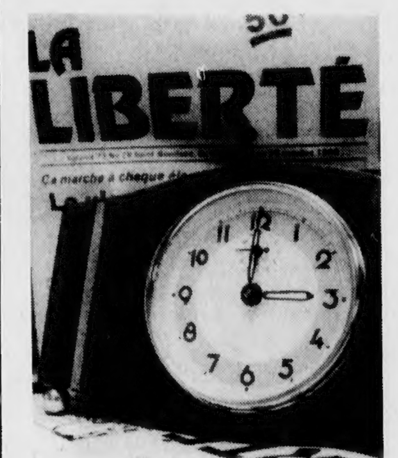
Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



Préparez-vous à perdre une heure trois semaines avant la date habituelle. En effet, le gouvernement va passer une loi qui introduira l'heure d'été le premier dimanche d'avril (*5 avril*) plutôt que le dernier dimanche du mois.

Une date restera inchangée: l'heure perdue sera récupérée le dernier dimanche octobre. La décision gouvernementale fait suite à la décision des Américains d'avancer leur heure d'été.

La paix sur notre dos

Personne n'a gueulé lorsque la ville a décidé de fermer la bibliothèque Coronation, angle Eugénie et Taché. Cette petite bibliothèque, qui n'était en réalité qu'un dépôt de livres en anglais pour les clients anglophones du quartier Norwood, n'avait plus sa raison d'être.

Personne n'a gueulé parce que les politiciens winnipégois, le conseiller de Taché en particulier, ont promis aux résidants de Norwood qu'ils ne perdraient rien. Parce que la bibliothèque Coronation serait amalgamée avec la bibliothèque municipale de Saint-Boniface, la bibliothèque française de la ville de Winnipeg.

«L'amalgamation de la bibliothèque Coronation a été une décision politique», affirme Renald Guay, président du comité consultatif des bibliothèques de Winnipeg. «La décision a été prise au niveau du conseil de ville sans qu'on nous consulte. C'était une décision politique.»

Guy Savoie, le conseiller de Taché, ne s'en cache pas. La promesse a été faite. L'amalgamation aura lieu. Et la «bilinguisation» de la bibliothèque de Saint-Boniface est un fait accompli.

Le conseiller, qui a indiqué en octobre 1986 qu'il entamait vraisemblablement son dernier mandat, a aussi ajouté que l'amalgamation ne nuirait aucunement à la bibliothèque de Saint-Boniface. Puisque la bibliothèque de Saint-Boniface aura «quatre fois plus d'ampleur» d'ici juin lorsqu'elle déménagera dans ses nouveaux locaux, coin Taché et Provencher.

ÉDITORIAL

C'est vrai que de prime abord ça ne devrait pas causer de problèmes. Après tout, tout le personnel de la bibliothèque de Saint-Boniface est francophone, donc ces personnes parlent aussi l'anglais! Et il faudrait être parano, bête ou méchant pour ne pas trouver un petit coin dans le nouveau building pour les quelque 15 000 livres de la bibliothèque de Coronation.

Pourtant, la réalité est tout autre. Mettez-vous dans la peau du personnel. Combien souvent devra-t-il encaisser une réplique du genre «*I don't speak French*» à la question «*Est-ce que je puis vous aider?*» et de se demander, la prochaine fois «*Je dis quoi: bonjour ou hello?*»

Car n'oublions pas une chose. On a promis aux anciens clients de la bibliothèque Coronation des services en anglais. Et ils ne se gêneront pas de les réclamer. Ce qui est tout à fait normal. Puisqu'on leur a promis.

Quant à la clientèle francophone, eh bien, ma foi, il va falloir être patient, poli, tolérant. Même si le service ne sera plus ce qu'il était. Ou bien, on engueulera la pauvre personne derrière le comptoir qui, tannée d'entendre «*I don't speak French*», vous adressera la parole en anglais.

Il y a tellement peu de places où le service en français peut être pris pour acquis. La bibliothèque de Saint-Boniface en est une. Pour combien de temps encore?

Le conseiller Savoie a «délivré» une nouvelle bâtisse pour la bibliothèque qui, soit dit en passant, s'occupe des besoins de tous les Winnipégois voulant lire en français. Une bibliothèque qui s'imposait depuis la montée de l'immersion au Manitoba.

Mais une bâtisse ne fait pas la bibliothèque. Dommage que le conseiller de Taché ne semble pas avoir compris ça. Sinon il aurait été moins tenté de s'acheter sur le dos des francophones deux ans de paix politique des anglophones de Norwood.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



Aucune intention d'insulter les Joubert

LETTRES

À la famille Joubert, originaire de Saint-Pierre-Jolys

Des membres de votre famille ont attiré mon attention sur une bien malencontreuse coïncidence. Le nom du personnage qui vient prendre possession de la terre de Baptiste Vermette au paroxysme de l'émotion dans **Au temps de la Prairie** s'appelle Joubert.

Or, il se trouve que l'ancêtre des Joubert au Manitoba possédait une terre qui avoisinait le lot de Toussaint Vermette à Saint-Pierre-Jolys et que ces deux vieilles familles étaient liées d'amitié.

Je tiens à assurer la famille Joubert que le choix de son nom, accolé à un rôle assez ingrat, il est vrai, demeure tout à fait fortuit et que l'auteur n'a jamais eu l'intention d'accuser cette ancienne famille de notre terroir d'avoir usurpé les terres des Métis.

Le nom, tout comme celui de Baptiste Vermette, d'ailleurs, qui n'est que le protagoniste du peuple métis, n'a qu'une valeur symbolique dans **Au temps de la Prairie**: il est censé représenter les colons canadiens qui, vers 1874, s'établissaient de plus en plus nombreux sur les terres que les Métis abandonnaient.

J'ai déjà changé, en vue d'une publication éventuelle, le nom de Joubert dans mon manuscrit. Veuillez alors accepter mes excuses pour cette négligence de ma part et agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Marcien Ferland
Saint-Vital
le 14 mars 1987

La Liberté apprécieé

M. le rédacteur,

Merci pour toute la publicité à mon égard dans La Liberté.

Le prix Riel a été pour moi une surprise totale. Je ne croyais pas qu'une petite paroisse comme l'Assomption (et moi en particulier) puisse gagner un tel prix prestigieux.

Au nom du comité du 75e de l'Assomption, encore un grand merci pour tout l'appui accordé à nos célébrations du 75e en fait d'annonces, reportages, photos, etc. au journal La Liberté. Tout ceci a certainement contribué au succès de nos fêtes.

Hélène Blais
Transcona
le 15 mars 1987

Budget: On va encaisser les coups!

Les budgets de Eugene Kostyra se suivent et ne se ressemblent surtout pas! Son premier en mai 86 avait essentiellement attaqué les fumeurs. Son deuxième tape deux fois sur les fumeurs et touche pas mal tout le monde.

Le budget de l'an dernier était tellement timide qu'on avait remarqué: «Ce budget très politique peut surprendre dans la mesure où, généralement, la mesure où, généralement, un gouvernement procède aux mesures impopulaires dans la première année de son mandat. Alors soit la province attend plus du fédéral, soit le ministre des finances a vraiment confiance dans la reprise économique, soit le gouvernement s'attend à se retrouver bientôt en campagne électorale».

Clairement, le gouvernement, qui a, une année après sa réélection de justesse, une avance confortable dans les sondages, n'aurait plus peur d'une élection.

Par contre, il ressort tout aussi clairement du discours d'Eugene Kostyra que les Manitobain(e)s sont prêts à payer pour les services (*santé, éducation*). Sans doute qu'il ne s'agit pas là d'une affirmation gratuite, mais d'une constatation vérifiée dans des sondages!

Ceci dit, le gouvernement y est allé fort. Si vous avez prévu de gros achats (*voiture*...), essayez de les faire avant le 4 mai, lorsque la taxe de vente va passer de 6% à 7%. (*102 millions de revenus supplémentaires pour le trésor*).

Pour les impôts sur le revenu, eh bien il va falloir encaisser. Le nouvel impôt de 2% sur le revenu



Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

net va entrer en vigueur le 1er juillet, donc ne coûtera que 1% en 87.

Pour une famille avec un revenu de 50 000$, l'impôt passera de 5 511$ à 6 172$, soit une augmentation de **661$ en 1987**.

Et donc 1 322$ en 1988, lorsque l'effet du 2% de surtaxe sera complet. Cette mesure va rapporter une somme considérable; près de 84 millions, presque autant que la taxe de vente.

Toujours sur le plan individuel, les amateurs d'alcool et/ou de cigarettes vont prendre un drôle de coup! Si on parle juste des fumeurs, non seulement le paquet de 25 cigarettes augmentera de 12,5 cents, mais il sera en plus assujetti à la taxe de vente.

Côté business, la taxe sur les salaires, impopulaire dès son introduction, va passer de 1,5% à 2,25% le 1er avril. Toutes les entreprises qui payent au moins 100 000$ en salaires seront affectées.

La seule catégorie épargnée par Eugene Kostyra (*à part les très pauvres*), ce sont les agriculteurs, qui vont bénéficier d'un certain nombre de programmes, (*valeur totale: 85 millions, 14 de plus que l'an dernier*). Ces programmes seront administrés généralement par les municipalités.

Tous les détails pertinents peuvent être obtenus en appelant le ministère des Finances au 943-3401 ou Zenith 3-6400; ou en écrivant au ministère des Finances, Pièce 309, Norquay Building, R3C 0P8.

Gros Mac

Pour aider les catégories jugées défavorisées et assurer le maintient des services le gouvernement va dépenser 4 188 millions (+ *8,25%*). Les revenus sont estimés à 3 733 millions, dont 277 via la batterie de nouvelles taxes (+ *11,5%*). Le déficit est sensé s'élever à 415 millions. (*Il avait été projeté à 489 millions en mai 86; il s'élèvera à quelque 80 millions en plus*).

Rendez-vous l'année prochaine pour savoir si, cette fois, les projections du ministre des finances seront encore un peu plus sur le piton.

Pour ne pas finir sur une note trop pessimiste, on peut souligner que ce budget ne contient au moins pas de taxe rétroactive, comme celle qui avait touché les grosses compagnies l'an dernier.

Enfin, si vous ne voulez pas payer de taxe de vente sur un «Gros Mac», arrangez-vous pour passer une commande inférieure à 6$. Et soyez prêt à refaire la queue. En espérant que le 3e budget Kostyra ne ressemblera pas à son dernier!

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux

Marius

Aneroïd. Fin de l'été 85. Marius, le vieux chum de Charles-Eugène Langlois (le mari de Marie-Louise Langlois, la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) est revenu bedrouille de Saint-Boniface. Quels documents recherchait-il? Et le curé Morin qui semble en connaître pas mal long sur le secret de Marius!

Marius lavait, Marguerite essuyait. Le percolateur était en marche: après le souper, il n'y a rien comme un bon café avec de la crème en masse...

— Tu as dit à M'man que je n'allais pas retourner à Winnipeg?

À quelques mots près, a répondu Marius sur le ton qu'il prenait toujours avec les enfants de Louis et Thérèse. Alors, ta mère est pas impressionnée avec ton chum?

Pas impressionnée? Elle n'a jamais essayé de le connaître. Elle ne lui a jamais donné une chance. Et le jour qu'il a dit qu'il avait refusé un emploi à CKSB comme technicien ça a mis fin à tout.

— Technicien de radio, ça paie bien ça.

— Oui. Un de ses oncles avait organisé ça, mais Lionel ne voulait rien savoir.

— Qu'est qu'il fait comme job?

— De la construction. Des petits contrats ici et là.

Marius aurait préféré ne plus en parler. Au fond, des images du curé Edouard Morin commençaient à reprendre le dessus. Il savait maintenant que rien n'arrêterait le shérif de Ferland. C'était clair. Morin en connaissait beaucoup, peut-être encore plus qu'on pouvait imaginer.

— Mon'oncle je peux te dire quelque chose?

— Vas y ma petite. C'est en faisant la vaisselle que sortent toujours les pires secrets.

— J'ai cassé avec Lionel parce qu'il se moquait toujours de Maman. Il n'arrêtait pas de dire comment elle était hypocrite et qu'il voulait qu'on vive tous les deux loin de nos parents. À Montréal ou quelque part comme ça.

Marius regardait par la fenêtre. Il aurait facilement pu oublier tout ce que lui racontait Marguerite. Qu'est-ce que tu veux, elle venait de rompre avec son premier amant. Il en passerait de l'eau sous le pont.

— Je l'aimais bien. Il était gentil avec moi. Il pensait toujours à moi, j'en suis sûre. Et cet emploi à CKSB, je m'en fichais bien. C'est pas comme s'il fallait se marier et avoir une famille tout de suite. Maman, elle veut seulement que je me marie. C'est seulement à ça qu'elle pense. Pourvu que Marguerite ait un bon mari avec une bonne job, c'est tout ce qui compte. Lionel avait raison: elle ne se rend pas compte de ce qu'elle dit. Elle vit dans son propre petit monde. Elle, mémé et ma'tante. Elles prennent leur café ensemble comme trois vieux pigeons...

Marius a compris en entendant pigeon qu'il fallait commenter. Il se rendait bien compte que Marguerite voulait qu'il vienne à la défense de sa mère. On parle souvent pour entendre des réactions qu'on connaît déjà!

— Ta mère t'aime beaucoup. Depuis la mort de ton père, elle se sent peut-être moins sûre d'elle. Et elle n'a pas ton âge...

— Oui, mais de traiter Lionel de bandit parce qu'il refuse une job qui lui a été proposée parce qu'il est le neveu d'un tel, ça à juste pas d'allure. Lionel avait raison de refuser.

— Tu as dis ça à ta mère?, a demandé le mon'oncle en sortant deux tasses de l'armoire.

— Elle m'écoute jamais. Elle voudrait que j'aille suivre son maudit cours d'infirmière, c'est tout. Si j'étais infirmière et que j'épousais un docteur, elle serait contente. Elle, mémé, ma'tante, elles pensent toutes comme ça.

Edouard Morin, tu t'en rends probablement pas compte. Marius Belcourt est assis devant une petite fille de dix-huit ans qui se vide le coeur comme elle ne l'a jamais fait de sa vie et, lui, il ne peut penser qu'à toi. Il voit tes yeux, il voit ta tête chauve, il voit tes belles mains blanches que tu gardes toujours derrière le dos. Il te voit, Edouard, il te voit venir.

— En tout cas entre moi et Lionel, c'est fini. Il s'en va à Montréal, puis mois à Vancouver. On s'écrira peut-être de temps en temps, mais c'est fini. C'était bien pendant que ça durait, mais maintenant, c'est fini.

— Tu feras quoi à Vancouver?

— J'ai une amie là-bas qui est coiffeuse. Elle m'ai dit que c'est bien mieux qu'à Winnipeg.

— Mais toi tu feras quoi?

— Je vais voir. Je vais travailler et suivre des cours le soir.

Le téléphone vient de sonner. Du calme, ce n'est pas le curé de Ferland. C'est plutôt quelqu'un qui vient de parler au curé de Ferland. Un train peut en cacher un autre, comme disent les Français de France.

(à suivre)

«Sucre à la crème de sucre à la crème»!

Les académiciennes préparent leurs retrouvailles

Après d'innombrables appels, un groupe de finissantes de l'Académie Saint-Joseph arrivera bientôt à atteindre son but. Réunir toute la classe de 1952 pour une rencontre la fin de semaine du 4 septembre 1987 à Saint-Boniface.

«C'est quelque chose qu'on a voulu faire 25 ans après avoir gradué de l'Académie,» explique Lillian Laflèche, une des cinq anciennes académiciennes qui organisent la rencontre. (1)

«On a essayé aussi 30 ans après la graduation et on a manqué notre coup. Il y avait toujours quelque chose qui nous empêchait. Donc, on s'est dit: si on ne le fait pas maintenant, au 35e, on ne le fera jamais!»

Tout à coup

En 1952, 26 étudiantes ont gradué de l'Académie Saint-Joseph. Toutefois le comité organisateur a tenu à inviter aussi toutes les étudiantes qui ont commencé l'école avec elles en 1940. Mais qui, pour une raison ou pour une autre, ont dû abandonner leurs études ou déménager.

À l'aide des régistres d'écoles, le comité a répéré les noms de 112 femmes qui ont fait partie de leur classe entre 1940 et 1952. Il ne restait qu'à se répartir la tâche pour contacter toutes ces anciennes compagnes. Ça n'a pas toujours été facile.

«On les a contacté surtout à travers les parents, souligne Anita Gagné, qui a mis sur pied le comité organisateur. Quand les parents n'étaient pas vivants, ça devenait un vrai travail de détective. On contactait d'autres personnes, des amis, de la parenté qui nous donnaient à leur tour des noms de personnes qui pouvaient nous aider».

«Après une dizaine d'appels, tout à coup, quelqu'un à l'autre bout du fil te dis: «C'est moi!» Je t'assure que tu es soulagé de finalement tomber sur la personne que tu cherchais!»

«Quand tu parles pour la première fois depuis longtemps à une ancienne amie d'école, tu retournes dans le temps, remarque Jeanne d'Arc Lavergne. Il n'y a pas de distance, leur voix a changé, mais tu retrouves vite l'amitié d'autrefois.»

Les hommes?

«Ça va être fascinant de savoir ce qu'elles ont fait dans la vie ces femmes-là, ajoute Lillian Laflèche. Il y a certaines femmes qu'on n'a pas vu depuis 40 ans.»

En effet, la réunion du 4 septembre 87 est bel et bien une rencontre «entre femmes». «Nous n'invitons pas les hommes, souligne Anita Gagné. Toutes celles qu'on a contactées sont contentes que ce sera juste les femmes. Les hommes ne sauraient pas quoi faire là de toute façon, ils ne se connaissent pas.»

Seulement 14 des 112 anciennes de l'Académie Saint-Joseph n'ont pas encore été contactées. La grande majorité habite toujours le Manitoba. Parmi celles que le comité a retrouvées, il y en a sept en Colombie-Britannique, quatre en Alberta, une en Saskatchewan, huit en Ontario, quatre au Québec, six aux États-Unis, une en France, sept au Manitoba rural et 60 à Winnipeg.

Le comité du 35e espère aussi que leurs anciennes enseignantes puissent se rendre à la réunion. (2)

Une de ces enseignantes, Soeur Edmond, se souvient de cette classe de 52. «Je leur ai enseigné pendant quatre ans», confie celle qui a accumulé 45 ans d'expérience en enseignement. (*À l'Académie Saint-Joseph et aux écoles de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et Louis-Riel*).

«C'était à l'époque où les frères enseignaient aux jeunes garçons à l'école Provencher, de l'autre côté de la rue. On essayait de s'assurer que les jeunes des deux instituts ne se voient pas. Mais naturellement, ça se faisait malgré nous!»

«On a eu beaucoup de bonheur avec ces filles-là, elles étaient charmantes.»

Soeur Edmond se souvient aussi des nombreuses ventes de sucreries qu'on organisait à l'Académie pour venir en aide aux missions.

«C'était souvent moi qui faisait le sucre à la crème pour ces ventes. Après un certain temps, les jeunes filles m'appellaient poliment la «Soeur du sucre à la crème!» C'est un nom qui ne me dérangeait pas. Ça dérangeait probablement plus mes supérieures que moi. Je me disais: elles auraient pu choisir bien pire que ça!»

«La semaine dernière, je suis allée voir une ancienne étudiante qui a des grands garçons aujourd'hui. Une des premières questions qu'elle m'a posée c'était «Faites-vous toujours du sucre à la crème?»

Daniel TOUGAS

(1) *Les membres du comité organisateur sont: Anita (Tougas) Gagné, Lucille (Cyr) Thurston, Lillian (Devriendt) Laflèche, Jeanne d'Arc (Boily) Lavergne et Jacqueline (Scott) Munro.*

(2) *Dont Soeur Edmond (Agathe Comeau, Letellier), Soeur Marie-du-Saint-Esprit (Madeleine Parent, du Québec), Soeur Marie-Bibianne (Paula Sala, Sacré-Coeur), Soeur Angèle-Thérèse (Solange Sabourin, Saint-Jean-Baptiste), Soeur Isabelle-Marie (Eva Couture, Saint-Boniface), Gabrielle Bruyère (Letellier), Soeur Charles-Auguste (Laura Longpré, Victoria, C.-B.), Marie-Marthe Bruyère (Letellier), Soeur Jean-Augustin (Florence Schimnowski, Saint-Boniface), Soeur Paul-de-l'Eucharistie (Gabrielle Chenard, Saint-Pierre-Jolys) et Soeur Jean-de-Sainte-Marie (Isabelle Champagne, Saint-Norbert).*



Les finissantes de 1952 sont toutes au courant de la réunion: 1ère rangée, de gauche à droite: Marlene Pearce, Simonne Damphousse, Lizelle Lussier, Cécile Boulanger, Lois Barre, Pierre Bérubé, Charlotte Bourbonnière, Lillian Nadurak. 2e rangée: Anastasie Chamberland, Lillian Devriendt, Aline Trudeau, Jacqueline Scott, Evelyne Dufaut, Louise Dubreuil, Madeleine Bayet, Lorraine Desjarlais. 3e rangée: Emily, Henriette Toupin (diplômées en musique), Simone Tétreault, Jeanne d'Arc Boily, Yvette Toupin, Anita Tougas, Jeannine Bernier, Louise Préfontaine. 4e rangée: Jocelyn Radord, Thérèse Chatelain, Louise Van Raes, Gisèle Lévesque.

Un survol académique

L'académie Saint-Joseph a ouvert ses portes en 1912 dans un bâtiment qui était occupé juste avant par le juniorat de la Sainte-Famille.

Jusqu'aux années 50, l'Académie a enseigné aux jeunes filles de la première à la douzième année. Après l'ouverture de l'école Marion, l'Académie formait les étudiantes de la 7e à la 12e année.

Avant la construction de l'école Marion, l'Académie comptait jusqu'à 2000 élèves, dont une soixantaine restait en résidence.

On y enseignait le cours régulier du ministère de l'Éducation du Manitoba avec trois options au niveau secondaire: le cours commercial (*sténographie, dactylo, tenue de livres*), le cours général (*pour préparer les étudiantes pour le monde du travail, mais pas forcément aux hautes études*) et le cours pré-universitaire. En 1952, les cours général et pré-universitaire étaient regroupés sous le nom de cours d'immatriculation.

En plus des cours obligatoires de mathématiques, de français et d'anglais, les étudiantes choisissaient deux matières de spécialisation parmi les suivantes: chimie, physique, biologie et histoire.

Avant que les femmes ne soient admises au Collège de Saint-Boniface, l'Académie offrait également des cours post-secondaires.

La vie associative des académiciennes était très active avec la Jeunesse étudiante catholique (*la JEC*), les Enfants de Marie (*pour les étudiantes du secondaire*), la Croisade eucharistique (*pour les plus jeunes*) et les Guides.

À part les récitals de musique, de poésie et le théâtre, les activités de l'Académie comprenaient «La fête du français» tous les ans pour décerner les prix aux gagnantes du concours de français; «Le couronnement de la Reine» pour récompenser les élèves qui avaient obtenu les plus hautes notes dans l'étude de la religion; et le «Banquet des commissaires» où on invitait les commissaires de Saint-Boniface à un repas cuisiné par des cuisinières en herbe.

Lorsque l'Académie a fermé ses portes en 1967, les quelque 700 étudiantes sont allées pour la plupart du côté de l'école secondaire Louis-Riel.

Même si Roland Penner est content

Traduction des lois: il reste un gros point d'interrogation

Le gouvernement provincial vient de se flatter publiquement. Il a annoncé qu'il n'avait aucun problème à respecter ses engagements constitutionnels en matière de traduction. Malheureusement, il ne nous a pas tout dit.

Commençons par un rappel nécessaire. Pour mettre fin au cas Bilodeau, la Cour suprême rend le 4 novembre 1985 une ordonnance qui donne des délais très précis à la province pour traduire ses lois unilingues. (*Une période de grâce pour éviter le chaos juridique*).

En fait, deux délais sont fixés.

• La province a jusqu'au 31 décembre 1988 pour traduire toutes les lois **et tous les règlements** en vigueur. En jargon juridique, cela signifie que les quelque 400 lois de la **Codification permanente des lois du Manitoba** doivent être traduites et réadoptées.

• Dans un deuxième temps, la Cour suprême a donné à la province jusqu'au 31 décembre 1990 pour traduire toutes les autres lois. Ce qui représente, en volume, au moins dix fois plus que la Codification permanente.

Maintenant, n'allez pas conclure que la province va traduire toutes ces 4 000 autres lois. En fait, n'allez rien déduire du tout encore. «Quelles lois la province doit-elle traduire d'ici 1990? Ce n'est vraiment pas clair», estime Me Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc (*le centre de ressources des juristes francos*). Alors puisque le flou règne en maître, qu'en pense la province?

Le sous-procureur général Tanner Elton indique qu'il a mis sur pied deux équipes chargées de vérifier tout ce paquet de vieilles lois. Objectif: dépister les lois totalement désuètes pour les abroger (*donc les faire disparaître*), pour ne traduire que les lois dont l'unilinguisme ne pourrait pas être protégé par un quelconque artifice juridique.



Michel Nantel, le chef du Service de traduction juridique. Il dirige un bureau de 5 traducteurs juridiques et 4 traducteurs généralistes.

«Il n'est pas normal que le travail se fasse par des Québécois. À mon avis, à long terme, il devrait se faire par des Franco-Manitobains. J'aimerais que de jeunes avocats franco-manitobains s'intéressent à la traduction des lois».

«D'après notre examen initial, nous ne devrions pas avoir de problèmes à respecter la date limite du 31 décembre 1990», affirme Tanner Elton. Le sous-procureur général compte visiblement ne pas être obligé de traduire la très large majorité des 4 000 lois non comprises dans la Codification permanente.

En attendant que les services compétents du procureur général fassent le tri, Roland Penner s'arrête sur les bonnes nouvelles. Il a annoncé la semaine dernière que près de 350 lois sur les 400 de la Codification permanente seront réadoptées durant cette session.

Il s'agit du projet de loi 4, intitulé **Loi sur les Lois réadoptées du Manitoba**, fort de presque 9000 pages. «La Loi nous indique clairement que la province prend sûrement et soigneusement les mesures nécessaires pour que nos obligations constitutionnelles soient respectées», a déclaré Roland Penner. Le procureur général nous dira aussi sûrement bientôt quand les règlements d'application des lois seront disponibles en français.

On a hâte

Michel Nantel, le chef du Service de traduction juridique, précise que «beaucoup de lois ont été traduites ici au bureau. Toutes ont été révisées ici. Pour toutes les nouvelles lois, il n'y a aucun problème.»

C'est dire que les 35 lois de la Codification permanente qu'il reste à traduire d'ici décembre 1988 seront traduites probablement bien avant la date limite imposée par la Cour suprême du Canada.

On est bien content pour la province. Mais on a surtout hâte de savoir combien d'ancienne lois sur les 4 000 devront être traduites (*sans parler de leurs règlements d'application*). Ensuite le gouvernement verra bien s'il a des raisons valables de se vanter.

Bernard BOCQUEL

Le 4e Parlement jeunesse

Bye bye Bill... Allô Howard

Et si on vous disait qu'il n'y aurait pas un besoin de traduction simultanée au Palais législatif d'ici un an? Parce que tous les députés discuteraient en français!

Oui, c'est très possible. Puisque le Parlement jeunesse songe à tenir sa cinquième session annuelle au Palais législatif plutôt qu'à la salle du Conseil de ville de Winnipeg, son lieu de rencontre depuis sa fondation.

«Cette année, on a dû refuser une couple de personnes parce qu'il n'avait pas assez de place,» explique Christian Molgat, le nouveau premier ministre du Parlement jeunesse. «L'an prochain, la session pourrait avoir lieu au Palais législatif. Là, il y aurait de la place pour une trentaine d'autres participants.»

«On va aussi étudier la possibilité de prolonger la session d'une demi ou même d'une journée, poursuit celui qui débuta sa carrière de jeune parlementaire comme page en 1983. Plus il y a de participants, plus on a besoin de temps pour permettre à tout le monde de participer.» (*Le Parlement jeunesse s'étendait sur trois jours cette année, du vendredi 13 au dimanche 15 mars*).

Car le but du Parlement jeunesse n'a pas changé depuis sa fondation. «Le Parlement jeunesse a deux buts, explique Christian Molgat. On veut initier les personnes aux procédures parlementaires et leur donner l'occasion de pratiquer leur art oratoire.»

En plus d'un assistance record, le Parlement jeunesse 1987 a aussi réalisé une autre première: un étudiant d'une école rurale a participé (*Joël Marcoux de l'école Gabrielle-Roy*).

«On avait envoyé des invitations aux autres écoles, poursuit Christian Molgat. On avait eu quelques inscriptions de l'école de Sainte-Anne, mais ils ont dû annuler parce qu'ils avaient une boîte à chanson. On va essayer encore l'année prochaine.»

En plus de raffiner leur sens de la rhétorique en discutant huit projets de loi (*oui à la prostitution; non à la censure des disques et de sévères amendes pour la possession, la vente et la consommation de tabac*), les 71 participants du Parlement jeunesse ont élu un nouveau gouvernement.

Aline Taillefer, premier ministre de la 4e session, a été élue, sans concurrence, présidente de la 5e session. Christian Molgat, vice-premier ministre en 1987, a été littéralement applaudi premier ministre de la 5e session prévue en mars 1988.

Les 9 autres postes ont été contestés. Les élus sont: Richard Hautcoeur (*vice-premier ministre*), Collette Brin (*vice-présidente de l'assemblée*), Denis Guénette (*leader en chambre*), Joël Marcoux (*Whip*), Micheline Lafond (*Whip-adjoint*), et Michel Lacasse, Eric Charron, Chantal Bérard, Tamera Miller (*ministres*).

Lucien CHAPUT



Le Parlement jeunesse, l'unique forum entièrement francophone au Canada, est ouvert à tous les jeunes dès la neuvième année. Une douzaine de jeunes de la 7e à de la 8e année y participe également comme pages. «C'est comme cela qu'on forme les futurs députés», explique Christian Molgat, élu sans concurrence premier ministre par les quelque 70 participants à la 4e session du Parlement.

Services en français

Le privé se déniaise

Les services en français dans le monde des affaires continuent à s'améliorer dans certains secteurs, vient d'indiquer le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, suite à une étude.

Le Commissariat aux langues officielles ne manque pas une occasion pour mettre en lumière les avantages du bilinguisme. Une diligence qui s'explique aisément. Le gouvernement fédéral n'en finit pas d'annoncer qu'il déposera très bientôt son projet de mise à jour de la Loi sur les langues officielles, vieille de presque 20 ans.

Banquiers

Les représentants du Commissaire se sont mis en rapport avec 18 grandes associations nationales. "La très grande majorité était prête à se doter d'une politique des langues officielles et à examiner les exigences pratiques du service bilingue", note D'Iberville Fortier.

Le Commissaire a tenu à souligner spécialement les améliorations apportées par l'Association des banquiers canadiens et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

Par ailleurs, le "chien de garde" de la Loi sur les langues officielles a fait remarquer que "le secteur privé préfère établir ses propres critères en matière de service bilingue, hors de toute réglementation gouvernementale".

Ceci dit, le monde des affaires reste intéressé à l'aide que le gouvernement fédéral peut apporter et paraît disposé à étudier les moyens de mettre en commun informations et ressources.

D'Iberville Fortier a tenu cependant à préciser que l'adoption de lignes de conduite "ne suffit pas à garantir la prestation effective de services en français et en anglais à l'échelle locale".

Son représentant au Manitoba, Louis Gosselin, indique qu'il encourage "de façon plus informelle les places d'affaires à offrir un service bilingue", notamment en indiquant les avantages financiers qui en résultent.

BB

La plus vieille bâtisse de l'Ouest fait son âge

Le Musée cherche des béquilles

L'ancien couvent des Soeurs grises, transformé en musée en juin 1967, fait plus que son âge. À un point tel que des travaux de restauration majeurs devront être entrepris durant les cinq prochaines années.

En deux mots, c'est la conclusion d'un rapport préparé par Guy Masson, architecte de restauration de Parcs Canada, pour la Commission du Musée de Saint-Boniface.

«On était au courant de certains problèmes avec l'édifice, explique Neil Gaudry, président de la Commission du Musée. On a un programme de rénovation de cinq ans. Mais on voulait avoir l'opinion d'une personne qui était connaissante dans le domaine de la restauration».

Le rapport, préparé en janvier 1987, énumère six problèmes majeurs avec l'édifice construit en 1847, dont l'affaissement de la toiture du côté sud; un poteau mural qui ne supporte plus la poutre du mur en rondins écarris; des solives des planchers qui se déplacent des poutres principales; et de madriers de la charpente du toit qui ont brisés.

Bien que le rapport recommande certains travaux précis (*Ex.: remplacer le poteau mural avec un autre poteau en chêne qui aurait les mêmes caractéristiques que le poteau original*), la principale recommandation est qu'une analyse structurelle approfondie de tout l'édifice soit entreprise.

Ce qui sera fait. «À notre réunion du 16, la Commission du Musée a décidé de faire appel au département des propriétés municipales pour qu'il nous recommande un ingénieur qui s'y connaît dans le domaine des bâtisses historiques pour entreprendre l'étude», ajoute Neil Gaudry.

Coût possible des restaurations nécessaires? «Il va falloir attendre les résultats du rapport de l'ingénieur pour avoir une idée des coûts précis», affirme Neil Gaudry.

«Une fois qu'on aura le rapport, on va solliciter les trois paliers gouvernementaux pour financer les travaux,» ajoute le président depuis novembre 1985.

Pour sa part, le conseiller Guy Savoie a indiqué que la ville de Winnipeg fera «en quoi qu'on va s'en occuper».

Le Musée de Saint-Boniface est géré par la Commission du Musée composée de trois conseillers (*Guy Savoie, Louise Dacquay et Bob Rose*) et trois membres de la communauté (*Neil Gaudry, Lizanne Lachance et Marie DeAmbrosis*).

En 1985, le Musée de Saint-Boniface a reçu 45 000$ en dons et 135 000$ de la ville de Winnipeg pour son fonctionnement.

Lucien CHAPUT

[redacted]

La semaine prochaine, Daniel Tougas jette un coup d'oeil sur les discours des anciens présidents de la Société franco-manitobaine dans la série *La nouvelle francophonie*.

Déjà parus dans la série *La nouvelle francophonie:*

- *Sortons une fois pour toutes de cette mentalité de la cause.*
- *Le français une anormalité chez les jeunes.*
- *Notre leadership assuré par les subventions.*
- *Fini l'esprit d'infériorité: le bilinguisme chez les familles mixtes*
- *L'immersion: bénédiction ou menace?*

[redacted]

Le Festival attend toujours la décision de la Ville



C'est Sonia Osadchy qui a gagné le voyage pour deux à Paris décerné dans le cadre du Festival du Voyageur. Un prix qu'elle a obtenu suite à sa participation au programme scolaire mis sur pied par les responsables de la fête d'hiver.

On remarque aussi sur la photo: Arthur d'Eschambault, de l'agence d'Eschambault; Stefen et Traute Osadchy; Garry Peck, le gérant régional d'Air Canada; et Roger Gamache, le gérant du marketing au Festival.

Le Festival du Voyageur devra-t-il commencer à rembourser 50 000$ d'ici le 31 mars à la Ville de Winnipeg? Mystère.

«On a hâte d'avoir une réponse de la Ville. Parce que le plus tôt on aura une réponse, le plus vite on va pouvoir planifier la programmation du Festival 88», lance le président du Festival, Laurent Bisson.

On sait que selon une entente conclue avec la Ville de Winnipeg, le Festival doit payer 50 000$ ce mois de mars pour commencer à rembourser une dette de 300 000$ contractée en 1981 pour mettre sur pied le Rendez-Vous.

Quelques semaines avant le Festival 87, les responsables de la fête d'hiver avaient demandé à la Ville d'effacer la dette. Si les conseillers estimaient que le Festival avait une valeur économique pour la capitale manitobaine.

Une vague de protestations rarement vue avait accueillie la requête du Festival. Le conseil de ville avait alors décidé d'étudier la question avant de rendre une décision.

Espoir

Si les conseillers exigent le premier versement de 50 000$, le Festival est-il en mesure de le payer? «C'est un peu tôt pour le dire, tous les détails des revenus ne sont pas encore connus. On le saura dans une dizaine de jours. J'espère qu'on aurait l'argent», avance Laurent Bisson.

B.B.

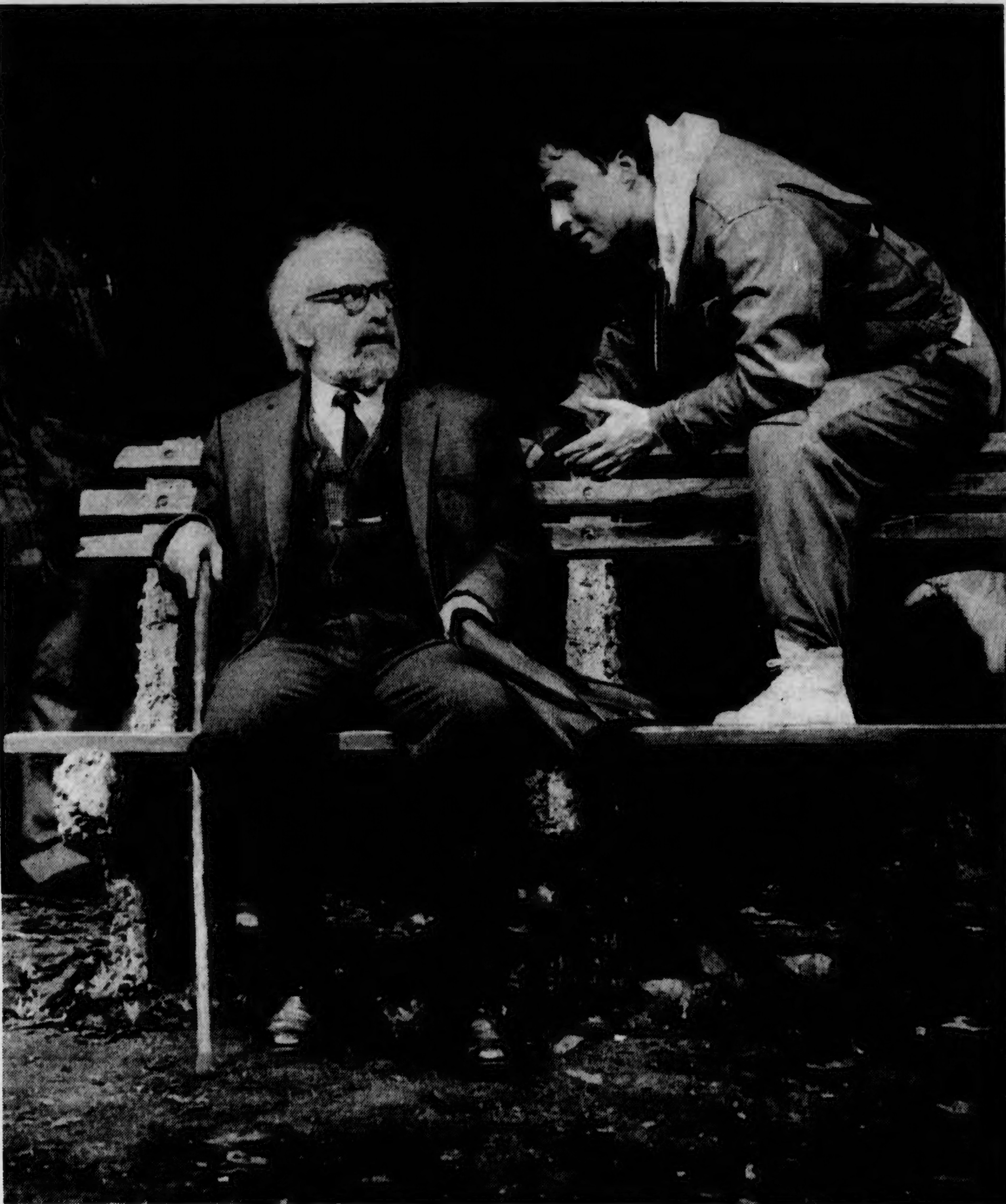
Le paysage



Daniel TOUGAS

SOMMAIRE

- *Radio Days au Garrick*
- *22 aquarelles de Roger Lafrenière*
- *Les Tremblay 2 en répétition*
- *37°2 le matin à Winnipeg*
- *Des publicités de Cannes*



Leon Bibb (Midge), Paul Soles (Nat) et Mark Danton (Gilley) dans I'm Not Rappaport, au Manitoba Theatre Centre.

Cette pièce drôle et merveilleusement jouée apaise et confirme toutes les peurs qu'on a vis-à-vis de la vieillesse.

Sous un splendide décor d'automne dans Central Park à New York, Nat, un sympathique gauchiste juif qui a une tendance incontrôlable à «ajuster la vérité» (pour ne pas dire mentir), essaye d'insuffler le goût de la lutte à son confrère du troisième âge, Midge.

Les deux font face à de dures réalités: Midge est sur le point de perdre son emploi comme concierge; et Nat subit les pressions de sa fille qui veut le placer dans un foyer pour les vieux: «A home for the forgettable».

Un Woody nostalgique

■ **Radio Days. Woody Allen aime s'assurer que ses fans restent flexibles.**

Après le succès artistique et commercial de **Purple Rose of Cairo** et de **Hannah and Her Sisters**, notre névrosé préféré nous offre un film moins «populaire», mais tout aussi charmant.

Loufoque et romantisé comme seuls les films de Woody Allen savent l'être, **Radio Days** recrée dans tous ses détails cette époque pendant les années trente et quarante où la radio occupait une place de choix dans la maison familiale.

Cette époque où chacun restait cloué devant le poste de radio pour écouter son émission préférée: de «Masked Avenger», en passant par les sports et «Name That Tune!».

Comme dans **Purple Rose of Cairo**, Woody Allen juxtapose deux mondes très différents: le premier décrit les mésaventures d'une famille bien ordinaire de la banlieue de New York; le second, la vie riche et splendide des vedettes que cette même famille écoute à la radio.

Le film rassemble de nouveau ce corral de comédiens bien connus des films alleniens: **Mia Farrow** interprète une cigarette-girl qui devient une star radiophonique, **Dianne Weist** (*qui jouait une des soeurs de Hannah*), cherche l'homme de sa vie. Même **Diane Keaton** occupe quelques minutes la scène.

(Un film à voir, même si on n'est pas un inconditionnel de Woody Allen. Au Garrick).

■

■ **La Tougâterie.** *Celles et ceux qui ont vu la pièce Au temps de la Prairie sauront peut-être de qui parlaient les Métis quand ils utilisaient les expressions «les mangeux-de-pétates», «les mangeux-de-lard» ou «les canne-à-chien»?*

Il s'agit, bien sûr, des «Canadiens».

■

■ **En bref.** Le lundi 23 mars, à 19h, CBWT (*CBC anglais*) diffusera une production du Manitoba Film Group intitulée «**The Washing Machine**».

Plusieurs pigistes franco-manitobains ont participé au projet: dont **Charles Lavack** à la caméra et **Denis Lavoie,** comme chef de plateau. La trame musicale est de **Normand Dugas.**

LE CALENDRIER PROVINCIAL

MARS

Saint-Boniface: Exposition de Roger Lafrenière, au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 29 mars.

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «I'm Not Rappaport» de Herb Gardner, à 20h, jusqu'au 4 avril.

Vendredi 20

Winnipeg: Heather Bishop en spectacle au Pantages Playhouse Theatre, à 20h.

Saint-Lazare: Concert de Maurice Paquin, à la salle paroissiale de Saint-Lazare, à 20h30.

Samedi 21

Saint-Léon: Concert de Maurice Paquin, au Centre récréatif de Saint-Léon, à 20h.

Dimanche 22

Saint-Boniface: Partie de cartes (whist) organisée par les résidsnts de l'Accueil Colombien, à la salle Langevin, à 19h30, tirage et goûter. (Entrée 1$)

Mardi 24

Saint-Boniface: Réunion publique d'information à 19h30 au Collège Louis-Riel, organisée par la FPCP, sur la gestion des écoles franco-manitobaines.

Jeudi 26

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente "Bossin's Home Remedy For Nuclear War", au Prairie Theatre Exchange, 160, rue Princess, à 20h, jusqu'au 1er avril.

AVRIL

Vendredi 3

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente "Les Tremblay 2" d'Irène Mahé et de Claude Dorge, à 20h, jusqu'au 11 avril.

Dimanche 5

Saint-Boniface: Vernissage de l'exposition de Noëlla Muruvé, au Centre culturel franco-manitobain, de 14h à 17h.

Lundi 6

Saint-Pierre-Jolys: Réunion publique d'information, à 20h à la bibliothèque régionale, organisée par la Fpcp, sur la gestion des écoles franco-manitobaines.

Dimanche 12

Saint-Pierre-Jolys: Une cabane à sucre, dans la cours du Musée de Saint-Pierre-Jolys (le vieux couvent), de 16h à 22h, repas avec sirop d'érable. (Adultes: 6$, enfants: 3$).

Jeudi 16

Saint-Norbert: Retraite pour hommes, à la Villa Maria, du 16 avril à 20h au 18 avril à 13h30 (Pour réservation composez le 269-2114).

manitobain fait du chemin

Yvon des Tremblay de retour

En plein dans les répétitions pour les Tremblay 2 au Cercle Molière, le jeune comédien Christian Molgat n'a pas trop peur que les exigences du théâtre nuisent à ses études.

«Il n'y a pas de problème, je n'étudie pas!» lance en farce l'étudiant au Collège Louis-Riel.

«En fait, c'est peut-être plus facile cette année avec les **Tremblay 2**. Les répétitions ont été étalées sur six semaines plutôt que sur trois semaines comme c'était le cas avec **Les Tremblay** l'année dernière. J'ai même le temps de me reposer, c'est inquiétant!»

Pourtant le comédien de seize ans ne s'est pas beaucoup reposé cette année côté théâtre. Au mois d'octobre, il a assuré la doublure pour le rôle de Eugene dans **Brighton Beach Memoirs** de Neil Simon au Manitoba Theatre Centre.

En novembre, Christian Molgat a interprété cinq petits rôles dans **A Christmas Carol** de Charles Dickens, toujours au MTC. Les conflits d'horaire l'ont empêché de prendre le rôle du petit garçon dans **Henry V** au théâtre Warehouse, un rôle qu'a assuré l'ex-franco-manitobaine Gisèle Rousseau.

«Le directeur artistique du MTC, **Rick McNair**, m'avait offert le rôle dans Henry V, mais ça tombait en même temps que Les Tremblay 2. Avoir du Shakespeare dans son curriculum vitae, c'est toujours beau pour un comédien de mon âge, mais le rôle d'Yvon dans Les Tremblay 2 était un plus grand défi.»

Évidemment, Christian Molgat n'a pas voulu nous dévoiler les détails du deuxième Les Tremblay. Il a cependant indiqué que le nouveau Tremblay a beaucoup de punch.

«C'est plus *gutsy*. L'accent est sur les jeunes et sur la relation entre les parents. Les émotions sont très fortes. Il y a des choses incroyables dans l'écriture, des scènes drôles aussi.»

La pièce se passe pendant les vacances d'été chez les Tremblay. Yvon, le fils, a passé un an à Montréal. Il revient de l'Est avec un ami de Montréal qui l'a convaincu d'essayer de renouer avec ses parents.

Les Tremblay 2 commence au Cercle Molière le 3 avril.



Christian Molgat: «La première pièce des Tremblay était plus «cute». C'était un genre de microcosme de la famille franco-manitobaine. Les Tremblay 2 a plus d'émotions fortes».

Des pubs moins sexistes

Le Festival des publicités de Cannes devrait être censuré. Car pendant près d'une heure et demie, on s'aperçoit que des publicitaires d'autres pays sont très capables de créer des pubs drôles et efficaces.

Comme le veut la tradition, la Galerie d'art vient de proposer aux Winnipégois un échantillon des meilleures pubs mondiales. L'événement n'est malheureusement pas présenté suffisamment longtemps. Presque toujours les organisateurs ont dû refuser du monde.

C'est à se demander si le monsieur de Commme onn dowwwnnn to **Kernhill Furniture Coop** n'a pas réussi à limiter le nombre de projections du film!

Une remarque à souligner: par rapport à l'an dernier, le nombre de publicités sexistes présenté est nettement en perte de vitesse. Et quand le corps de la femme est remplacé par l'imagination ça donne, au moins à l'occasion, de petites perles.

Pour une bouffée d'air publicitaire frais, une ouverture sur d'autres cultures médiatiques, soyez déjà prêts à faire la queue l'an prochain pour la 34e fournée de Cannes.

Une sensation de folie

Betty Blue (37°2 le matin). Le réalisateur Jean-Jacques Beineix a donné un tour nouveau à ce vieux thème de l'amour fou. Dans 37°2 le matin, il s'agit d'un amour fou pour une femme folle.

Le film s'ouvre sur une intense scène d'amour, presque trop naturelle et animale pour être sensuelle, où le spectateur se pose comme simple témoin à une relation qui deviendra de plus en plus trouble.



Béatrice Dalle dans 37°2 le matin (Betty Blue, au cinéma du Centre des congrès). L'histoire puissante et érotique d'un couple en errance. Du réalisateur qui nous a donné Diva en 1982.

Zorg (*Jean-Hugues Anglade*) est un simple bricoleur éprit de **Betty** (*Beatrice Dalle*), une femme impétueuse et imprévisible, qui lui cause une série interminable de problèmes.

Le couple erre d'un endroit à l'autre sous l'impulsion de cette fougueuse Betty qui fait perdre un emploi à son ami et qui deveint convaincue, après avoir lu des griffonnements dans des carnets, qu'il est écrivain de génie.

Betty cherche furieusement à donner un sens à sa vie. Elle envie Zorg d'avoir engendré quelque chose, un roman. Au point où elle se convainc ellemême un jour qu'elle est enceinte.

À travers ces méandres et accès de colère, Zorg arrive à la lente et pénible réalisation que sa Betty a un problème plus sérieux qu'il ne croyait. Chose dont le spectateur se doute longtemps avant Zorg. Mais la passion, dit-on, rend aveugle.

Si vous avez aimé cet autre film de Jean-Jacques Beineix, «**Diva**», vous allez aimer 37°2 le matin.

(*Un film à voir. Au cinéma du Centre des congrès. Version originale française avec sous-titres anglais. Betty Blue a remporté le premier prix au Festival mondial du film de Montréal l'an dernier*).



La chanteuse blues et folk-rock Heather Bishop se produit ce soir, vendredi 20, sur la scène du Pantages Playhouse Theatre à 20h. Le spectacle, qui s'insère dans le cadre d'une tournée canadienne, suit le lancement de son sixième disque «A Taste of the Blues».

Le Manitoba en tons et nuances

Depuis une vingtaine d'années, des paysages abstraits du Manitoba circulent dans toutes les provinces du Canada.

Que ce soit dans la salle de conseil du Groupe Investors à Winnipeg, dans les bureaux de Richardson Greenshields à Toronto, Shell Canada à Calgary ou dans les réseaux de location de huit galeries canadiennes, les toiles de **Roger Lafrenière** ont fait du chemin.

L'expositioin d'aquarelles qu'on peut voir au **Centre culturel franco-manitobain** jusqu'au 29 mars représente la première vraie exposition pour Roger Lafrenière depuis cinq ans.

«Depuis quelques années, je n'avais jamais assez de volume pour monter une exposition. Les toiles que je produisais, je les vendais ou je les plaçais dans les galeries.»

«Dans les derniers huit mois, j'ai fait un effort concentré avec l'aquarelle. J'ai fait 68 paysages parmi lesquels j'ai choisi 22 toiles pour l'exposition au Centre».

Les amateurs d'art qui associent Roger Lafrenière avec un style plus abstrait verront un coup de pinceau plus représentatif. «Ce ne sont pas des paysages d'un endroit en particulier, mais ce sont tous des paysages manitobains. C'est représentatif, mais libre».

«J'aime que la personne qui voit l'oeuvre puisse remplir les petits espaces elle-même, pour qu'elle se sente impliquée et qu'elle puisse y apporter quelque chose.»

«Cette exposition au Centre est plus uniforme: il faut chercher dans les détails et les nuances pour bien distinguer les toiles. En quelque sorte, ça force les gens de prendre le temps de les regarder».

Le processus d'adoption des lois au MANITOBA

À chaque jour, de nouveaux textes législatifs viennent régir notre mode de vie, qu'il s'agisse de lois, règlements, décrets ou autres. Le parlement fédéral, la législature provinciale, le conseil des ministres fédéral, le conseil des ministres provincial, le conseil municipal et une multitude d'organismes administratifs créent des règles auxquelles nous sommes tenus de nous conformer.

Comment faire pour se retrouver dans cette jungle, dans de dédale, de textes souvent mal conçus et mal écrits? Bien que cela ne règle pas le problème entièrement, il est utile de comprendre le processus par lequel nos lois sont adoptées.

ORIGINE DE NOTRE SYSTÈME LÉGISLATIF

Comme le reste de nos institutions juridiques, notre système législatif est d'origine britannique. Penchons-nous donc d'abord sur le fonctionnement du parlement britannique.

Le parlement britannique est constitué de deux chambres et du souverain, soit, en termes plus concrets, de la Chambre des communes, de la Chambre des lords et de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Ainsi, la Grande-Bretagne connaît un système de monarchie constitutionnelle et un système parlementaire qui porte le nom de **bicaméralisme** (terme d'origine latine signifiant «système politique à deux assemblées représentatives»).

Pour qu'un texte devienne une loi, il doit être adopté par les deux chambres et recevoir la sanction du souverain.

ÉVOLUTION DE NOTRE SYSTÈME LÉGISLATIF DEPUIS 1870

Abstraction faite du bref épisode du gouvernement provisoire de Riel en 1869 et 1870, il n'existait pas, avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, de corps démocratiquement élu, chargé de faire des lois pour la colonie de la Rivière-Rouge. En effet, la Compagnie de la Baie d'Hudson s'occupait de créer elle-même les lois qui régissaient la Terre de Rupert.

C'est donc en 1871, un an après la constitution du Manitoba en province canadienne, que la Législature provinciale fut fondée. À l'époque, le modèle britannique était intégralement respecté. La Législature était constituée de deux chambres soit l'Assemblée législative (équivalent de la Chambre des communes britannique) et le Conseil législatif (équivalent de la Chambre des lords britannique), et du Lieutenant gouverneur, le représentant du souverain.

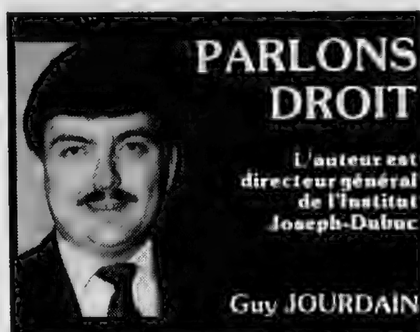
En 1876, la Législature décida d'abolir le Conseil législatif et, dans la langue populaire, les expressions **Législature** et **Assemblée législative** sont depuis lors devenues synonymes. Toutefois, pour les puristes, précisons que la Législature est formée de l'Assemblée législative et du Lieutenant gouverneur.

LES DIVERS TYPES DE LOIS

Il existe deux grandes catégories de lois: les lois d'intérêt public et les lois d'intérêt privé.

La loi d'intérêt privé vise à soustraire une personne ou un groupe de personnes du régime juridique qui s'applique à l'ensemble des citoyens. Par exemple, au Canada, avant l'entrée en vigueur de la **Loi sur le divorce** en 1968, le divorce était accordé aux Québécois et aux Terre-Neuviens par loi d'intérêt privé.

La loi d'intérêt public elle vise à instaurer un régime juridique applicable à l'ensemble des citoyens. Au sein des lois d'intérêt public se retrouvent deux sous-catégories: les lois d'initiative parlementaire et les lois d'initiative gouvernementale.



La loi d'initiative parlementaire est présentée par un député en sa qualité de représentant de sa circonscription électorale alors que la loi d'initiative gouvernementale est présentée par un ministre en sa qualité de représentant du Conseil des ministres.

LES ÉTAPES DE LA GENÈSE D'UNE LOI

Nous allons énumérer les étapes de l'élaboration d'une loi. La Constitution ne rend cependant pas toutes ces étapes obligatoires. Ainsi, la rubrique se rapportant à chaque étape contiendra la mention **facultatif** ou **obligatoire**, selon le cas.

Publication d'un livre vert (facultatif)

Le ministre chargé du dossier explique une problématique législative.

Publication d'un livre blanc (facultatif)

Le ministre chargé du dossier expose une intention législative.

Mémoire au Conseil des ministres (facultatif)

Le ministre chargé du dossier indique à un organe du Conseil des ministres appellé **comité d'examen des lois** son intention de soumettre un projet de loi à l'Assemblée législative. S'il l'estime opportun, le comité prépare un mémoire qu'il soumet au Conseil des ministres en vue d'obtenir l'autorisation de présenter le projet de loi en Chambre.

Rédation de l'avant-projet de loi (facultatif)

Lorsque le domaine visé par la loi voulue présente des difficultés juridiques ou politiques particulières, le Conseil des ministres peut, s'il le desire, faire préparer un avant-projet de loi.

Cet avant-projet de loi fera l'objet d'une consultation populaire, plus ou moins étendue selon les circonstances. Au niveau fédéral, par exemple, des audiences publiques se déroulent actuellement au sujet de l'avant-projet de loi sur la protection de l'environnement.

Le bureau du Conseiller législatif, le ministère concerné ou un consultant se charge de la rédaction de l'avant-projet de loi.

Rédaction du projet de loi (obligatoire)

Le bureau du Conseiller législatif, le ministère concerné ou un consultant se charge de la rédaction du projet de loi, en anglais.

Traduction du projet de loi (obligatoire)

Le Service de traduction juridique du ministère du Procureur général se charge de traduire le projet de loi en français.

Impression du projet de loi (obligatoire)

L'Imprimeur de la Reine se charge d'imprimer le projet de loi. Les textes français et anglais du projet de loi apparaissent côte-à-côte sur deux colonnes.

Dépôt à l'Assemblée législative (obligatoire)

Le ministre chargé du dossier dépose le projet de loi à l'Assemblée législative.

Première lecture du projet de loi (obligatoire)

L'Assemblée législative adopte le projet de loi en première lecture, c'est-à-dire qu'elle s'en saisit officiellement.

Deuxième lecture du projet de loi (obligatoire)

L'Assemblée législative adopte le projet de loi en deuxième lecture, c'est-à-dire qu'elle en accepte le principe. Dans la plupart des cas, elle renvoie également le projet de loi pour étude en comité.

Étude du projet de loi par le comité législatif approprié (obligatoire)

Le **comité législatif**, appellé **commission parlementaire** dans les pays de tradition parlementaire française, étudie le projet de loi et propose des amendements, s'il y a lieu. Les comités législatifs sont formés de députés de tous les partis et, généralement, ils tiennent des audiences publiques afin de donner aux citoyens l'occasion de faire connaître leurs observations au sujet du projet de loi.

Rapport du comité législatif (obligatoire)

Le président du comité législatif présente le rapport de celui-ci en Chambre, y compris les amendements que le comité recommande. Cette étape porte toute naturellement le nom **d'étape du rapport**. À ce stade du processus législatif, les députés sont libres de proposer des amendements additionnels.

Troisième lecture du projet de loi (obligatoire)

L'Assemblée législative adopte le projet de loi en troisième lecture, c'est-à-dire qu'elle en fait l'adoption finale.

Sanction royale (obligatoire)

Le Lieutenant gouverneur sanctionne le projet de loi, en sa qualité de représentant du souverain. Dès lors, le projet de loi devient officiellement une **loi.**

Entrée en vigueur (obligatoire)

La loi entre en vigueur selon ce que prévoient les dispositions qu'elle renferme.

Publication de la loi (obligatoire)

La loi est publiée en français et en anglais, sur deux colonnes, dans les recueils annuels des lois et dans la Codification permanente des lois du Manitoba.

NOTE TERMINOLOGIQUE

Adopter ou passer?

On entend souvent les gens dire: «Le gouvernement a passé un loi sur le sujet X». Pareille phrase est incorrecte pour deux raisons.

Premièrement, le gouvernement n'adopte pas de lois. Le gouvernement présente des projets de loi en Chambre et ceux-ci sont **adoptés** par la Législature.

Deuxièmement, personne ne **passe** de lois. Le verbe **passer** s'applique à d'autres situations, parmi lesquelles on retrouve les suivantes:

- un vendeur et un acheteur **passent un contrat**
- un commerçant **passe une commande** chez un fournisseur.

Notons enfin qu'il est correct de dire **la loi a passé** pour exprimer l'idée qu'elle a été acceptée, qu'elle a été admise.

ERRATUM

La chronique intitulée **Le déroulement d'un procès pénal,** parue il y a deux semaines, comportait une phrase dont une ligne avait été soustraite par inadvertance, amputation à laquelle le sens de la phrase n'a pu résister.

Voici donc la phrase en question, telle qu'elle aurait dû figurer dans la chronique:

Ainsi, le terme **pénal** s'applique aux infractions à tous les textes législatifs et le terme **criminel** aux infractions à quelques textes législatifs fédéraux, dont évidemment le **Code criminel.**

Cet article conclut une série de cinq textes. Les sujets suivants ont été abordés:

- **La «common law» à la normande**
(La Liberté du 23 janvier 1987)
- **Comment se déroule un procès civil?**
(La Liberté du 20 février 1987)
- **Comment se déroule un procès pénal?**
(La Liberté du 6 mars 1987)
- **Comment les lois sont-elles adoptées au Manitoba?**
(La Liberté du 20 mars 1987)

La série a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Les critiques contre «Le domaine Marius-Benoist»

Les cris sont-ils justifiés?

Trop contraignant et trop cher. Voilà deux accusations portées contre le développement résidentiel «Le domaine Marius-Benoist». Le plus grand développement dans Saint-Boniface depuis la Place Cabana voilà 35 ans.

«Il y en a qui trouve que les prix sont trop élevés», concède Léo Prince, président de la société de développement communautaire NEUF (*Nouvelle économie urbaine francophone*) (1). NEUF est responsable de la commercialisation de 53 lots pour maisons unifamilliales. (*Sur l'ancien terrain Supercrete, angle Saint-Joseph et Aubert.*)

«Mais s'ils sont déçus, poursuit le président de NEUF, c'est parce qu'ils n'ont pas vérifié les prix des lots résidentiels à Winnipeg.»



Léo Prince, président de NEUF. «On est allé chercher des entrepreneurs francophones pour la construction des maisons...»

D'ailleurs NEUF a demandé à Richard Bonnefoy, son courtier en immobilier, de dresser une liste comparative de prix de lots semblables à Saint-Vital et à Saint-Boniface.

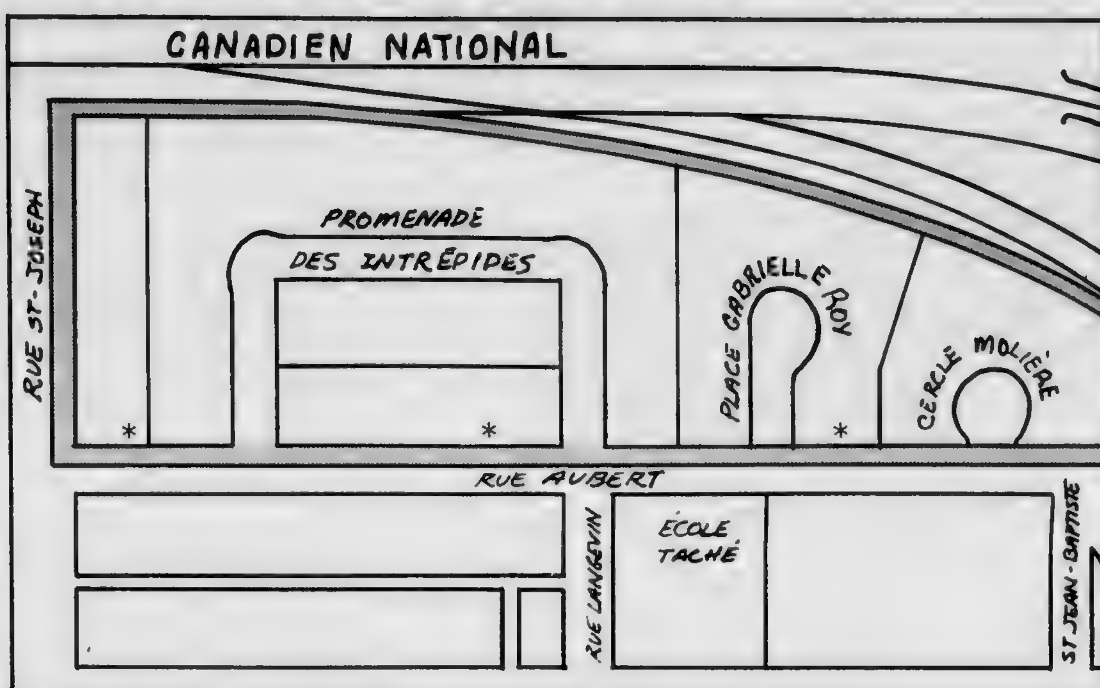
«Ce qu'il faut préciser dès le début, explique Richard Bonnefoy, c'est que la comparaison a été établie pour des lots développés à l'intérieur d'un quartier existant (*in-fill development*). Ce sont des lots où les coûts de développement sont plus élevés parce qu'il faut modifier les services qui sont déjà en place. Ce qui est le cas pour les lots du domaine Marius-Benoist.»

Contraintes

Conclusions du courtier? À Saint-Vital, un lot mesurant 34,8 par 109 pieds sur South Ville Drive vaut 59 900$; 35 par 150 pieds: 42 900$; 59 par 200 pieds: 54 900$.

Pour le domaine Marius-Benoist, un lot mesurant 38 par 130 pieds coûte 32 000$; un lot de 50 par 130: 46 650$.

Dans le vieux Saint-Boniface, Richard Bonnefoy a repéré les ventes suivantes: un lot de 25 x 110 sur la rue Dumoulin: 21 000$; un lot 25 x 100, rue Thomas Berry: 20 000$; et un lot mesurant 50 x 122, rue Langevin: 51 000$. Il faut ensuite ajouter au prix de vente, les coûts de démolition, précise Richard Bonnefoy. Des coûts qui varient de 3 000$ à 5 000$.



La Promenade des Intrépides représente la 1ère phase du développement. La Place Gabrielle-Roy et le Cercle-Molière seront développés dans une deuxième phase.

Le développement de maisons unifamiliales dans le nord de Saint-Boniface constitue "un genre de renaissance, parce qu'il aura un impact direct sur le développement communautaire de Saint-Boniface", estime le président de la Nouvelle Économie Urbaine Francophone (NEUF), Léo Prince.

Quant à l'accusation que le choix de modèles de maisons et d'entrepreneurs est trop limité, Léo Prince répond: «On veut développer un thème pour le développement, un style de maison canadienne. Il y a une quinzaine de modèles qu'on montre aux gens.»

«S'il y a du monde qui arrive avec leurs propres dessins et que ça cadre bien avec le thème, ce n'est pas un problème. C'est une question d'esthétique. On veut que les styles de maison se marient bien les uns avec les autres. D'ailleurs, pour n'importe quel autre développement, il y a toujours des contraintes».

«Au mini salon du 22 mars, conclut le président de NEUF, tous les entrepreneurs seront là. On présentera un vidéo clip publicitaire sur le développement. On donnera l'occasion au monde de poser leurs propres questions.»

L'ancien terrain Supercrete est la propriété de Développement Voyageur Ltée, un consortium de quatre personnes. NEUF assure la commercialisation des 53 lots de la première phase du développement.

Lucien CHAPUT

(1) *Les membres du conseil d'administration de NEUF sont: Léo Prince (président), Wildrid Gosselin (vice-président), Charles Brunet (trésorier), Suzanne Chartier (secrétaire), Richard Clément, Charles Gauthier, Charles Gagné, Liliane Prud'homme et Guy Préfontaine (conseillers).*

Lettre ouverte des évêques catholiques sur le SIDA

Plusieurs comptes rendus de la presse évoquaient récemment la possibilité que des responsables de médias acceptent bientôt de la publicité sur les condoms dans le cadre d'une campagne pour com— battre le SIDA.

L'évolution rapide de cette maladie pose de redoutables défis à chacun et à chacune de nous. Cette situation exige surtout une opération d'éducation. En effet, il serait tragique et même dangereux pour la santé publique de créer l'impression que le simple usage de condoms va résoudre le sérieux problème du SIDA auquel la population canadienne doit faire face.

Pour être efficace, le programme d'information doit tenir compte des valeurs humaines liées à la sexualité ainsi que du lien étroit qui existe entre la santé et la morale. À titre d'exemple, il est de plus en plus évident que la simple information sur les moyens de contraception n'a contribué que très peu à réduire le nombre de grossesses chez les adolescentes.

Si nous visons à sauvegarder la santé publique, notre message doit être un appel à des comportements sexuels responsables. Ceux-ci supposent la maîtrise de soi, un respect total de la vie, un amour de son partenaire conjugal.

Par conséquent, tout message publicitaire présenté comme partie intégrante d'une campagne contre le SIDA devrait inciter les gens à se comporter de façon responsable. Cela signifie l'exercice de la sexualité dans le cadre d'un amour stable et fidèle entre deux conjoints.

Les valeurs ne peuvent se dissocier de la santé, quelles que soient les croyances des gens.

Nous vous invitons à aborder cette question avec le plus grand soin. Notre démarche se fonde sur le fait que les valeurs ne peuvent se dissocier de la santé, quelles que soient les croyances religieuses des gens. Ce serait sérieusement les tromper de prétendre que seuls les moyens techniques peuvent résoudre des problèmes qui nécessitent des changements profonds dans les attitudes et les comportements humains.

En effet, en encourageant l'utilisation d'une technique plutôt que la promotion de la responsabilité personnelle, nous contribuons à affaiblir davantage la capacité des personnes d'expérimenter les joies profondes de l'amour et de l'amitié.

Au nom de la Conférence des évêques catholiques du Canada, je vous invite instamment à mener une consultation sérieuse sur le sujet et à collaborer non seulement avec les responsables de la santé publique, mais aussi avec des experts en modification d'attitudes et de comportements. Les chefs religieux de ce pays sont certes disponibles à cet effet.

Le défi que pose le SIDA nécessite la coopération de toutes les principales institutions de notre société. J'espère que votre décision touchant cette publicité s'inspirera de ces principes.

Mgr Bernard Hubert
Évêque de Saint-Jean-Longueuil
Président de la Conférence
des évêques catholiques du Canada
le 27 février 1987

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

télé-horaire du lundi 23 mars au dimanche 29 mars

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre:
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 23 mars

18h30 À GUICHETS FERMÉS
Inv. Pierre Guérin. Pierre Guérin, ancien membre du groupe Barde, nous fait plonger dans son univers musical. Réal. Léo Foucault (Voir annonce).

19h00 L'AGENT FAIT LE BONHEUR
Le cauchemar de Benoît. Benoît est pour la peine de mort. Suite à un cauchemar, il changera d'opinion.

19h30 POIVRE ET SEL
La visite chez le psychiatre. Patrick demande à Hector de voir un psychiatre.

20h00 DES DAMES DE COEUR
Lucie s'inquiète de Ginette. Claire et Liliane sont seules et se parlent.

22h15 LE PARC DES BRAVES
Marie essaie de venir en aide à Flore et Pierre-Paul.

DÉCIBELS
Inv. Belgazou.

23h15 CAMP D'ENTRAÎNEMENT DES EXPOS

23h30 CINÉMA
La passion de Jeanne d'Arc. Drame religieux. Le procès de Jeanne d'Arc, depuis son arrestation jusqu'à sa mort sur le bûcher.

mar. 24 mars

18h30 GÉNIES EN HERBE
Série interrégionale Colombie-Britannique/ Saskatchewan

19h00 LA CLÉ DES CHAMPS

19h30 ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE

20h00 OPÉRATION YPSILON
(2e de 4) Germain Langelier, journaliste qui a connu des heures de gloire au Viet-Nam, voit sa carrière emprunter une pente descendante. Pour retrouver sa crédibilité, il propose à un hebdomadaire américain une des primeurs les plus spectaculaires du siècle: la preuve irréfutable de l'utilisation d'armes chimiques sur la population d'un petit pays appelé le Karmak. **Istanbul.**

23h45 CINÉMA
La mort d'un pourri. Drame policier. Avec Alain Delon, Ornella Muti. À la mort d'un député, un ami récupère des documents compromettants. Il ne tarde pas à recevoir des offres de personnalités haut placées qui veulent entrer en possession du dossier (fr. 77)

merc. 25 mars

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec Pierre Paquette.

18h30 HEBDO
Une émission qui va au coeur de l'action. Avec Sylvie Robillard, Pierre Chevrier et Marc Laforge. Réal.: Philippe Vrignon.

19h00 STAR D'UN SOIR
Inv. Fabienne Thibeault et Louise Deschâtelets.

20h00 LES INSOLENCES... ET COMPTENT
Édition spéciale des «Insolences d'une caméra» dans laquelle des comédiens de la série «Lance et compte» sont invités à enregistrer un message d'intérêt public en compagnie de Guillaume Lemay-Thivierge.

22h15 BEST-SELLERS
Accroche-toi à ton rêve. Drame. (dern. de 4). Les dernières volontés d'Emma ne font pas que des heureux. La vérité éclate au sujet d'un scandale immobilier impliquant Jonathan. Un accident tragique laisse Paula en état de choc.

23h15 CAMP D'ENTRAÎNEMENT DES EXPOS

23h30 CINÉMA
Napoléon. Biographie réalisée et interprétée par Sacha Guitry (fr. 55).

jeu. 26 mars

8h00 ÉMISSION SPÉCIALE
En direct d'Ottawa. Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones.

18h30 LES GRANDS FILMS
C'est ma vie, après tout. Drame psychologue. Avec Richard Dreyfuss, John Cassavetes. (amér. 81).

22h15 CINÉMA
Les Gauloises bleues. Drame poétique. Avec Annie Girardot et Bruno Cremer. Un homme conduit à la clinique sa femme qui attend un enfant. L'occasion lui rappelle des souvenirs de son enfance malheureuse (fr. 68).

vend. 27 mars

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Avec Pierre Guérin.

19h00 À PLEIN TEMPS
La grande désillusion.

19h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

20h30 CONTRECHAMP
Magazine d'information animé par Anne-Marie Dussault. **L'aide sociale en 1987.**

22h25 SÉRIES PLUS
Vengeance. Drame. (dern. de 4). Avner et Hans traquent Salameh et Abu Daoud dans une église suisse mais ratent leur exécution. Peu après, Hans est tué. Forcé d'abandonner, Avner veut regagner les rangs militaires mais le Général Samuels s'y oppose.

23h25 CINÉMA
Avis de recherches. Un enfant disparaît. D'abord appuyée par un vaste déploiement de policiers, de journalistes et de voisins, la mère se voit peu à peu abandonnée et contrainte de lutter seule (amér. 83).

sam. 28 mars

14h00 CINÉ-FAMILLE
Monsieur Rossi cherche la félicité. Dessins animés.

16h30 À PREMIÈRE VUE
Magazine d'actualité cinématographique.

17h05 IMPACT
Choisir de vivre: le suicide chez les jeunes.

18h00 SAMEDI DE RIRE
Anim. Yvon Deschamps.

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
En direct de Montréal, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens.

22h15 TÉLÉ-SÉLECTION
Monsieur St-Ives. Drame policier. Avec Charles Bronson, Jacqueline Bisset. St-Ives, journaliste spécialisé dans les reportages sur le crime, est chargé par un richissime individu de livrer une rançon demandée pour la récupération de documents volés (amér. 76).

dim. 29 mars

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
4e dimanche du Carême. Célébration de la messe au collège Ste-Anne à Lachine par Maurice Héroux.

11h00 LA SEMAINE VERTE

12h00 RENCONTRES
Inv. Claude Saint-Laurent, psychiatre et psychanalyse. Int. Denise Bombardier.

12h30 ROMÉO ET JULIETTE
Opéra en cinq actes de Charles Gounod d'après l'oeuvre de William Shakespeare. En vedette: Alberto Cupido et Diana Soviero.

16h00 SECOND REGARD
Avec Jacques Houde.

18h30 LES BEAUX DIMANCHES
René Simard — Escale à Memphis.

20h00 LES BEAUX DIMANCHES
L'homme qui plantait des arbres. Film d'animation. Narrateur Philippe Noiret.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Télé-dollars (1ère de 2). Une enquête dans les coulisses de la télévision.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les vidangeurs. Des vidangeurs racontent leur métier. La caméra suit un groupe d'entre eux.

22h30 LETINSKY CAFÉ
La pièce du Cercle Molière, d'après un scénario de Louise Cloutier et une mise en scène de Irène Mahé. Un café... une nuit... Marilyn Monroe, Lily Marlène et Jacques Prévert... Un rêve ou une réalité? Sur une très belle musique de Gérard Jean. Réalisation: Léo Foucault. (Voir annonce).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Le tournoi marchera comme sur des roulettes

Les participant(e)s des clubs d'aînés au grand tournoi de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) au Centre Prendergast le 29 avril peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Après La Broquerie l'an dernier, c'est le club Vive la Joie du Parc Windsor qui est l'hôte du tournoi dont les éliminatoires ont animé les clubs d'aînés ces dernières semaines.

Trois catégories, dans lesquelles les meilleur(e)s s'affronteront fin avril, ont été établies: sac de sable, cribbage et shuffleboard. Le tournoi est sous la responsabilité de Ernest Audette, du club des aînés de Saint-Pierre-Jolys.

De leur côté, les responsables du club Vive la Joie ont déjà mis sur pied l'horaire du partage des tâches pour la grande journée. «Il y a 38 personnes qui auront des choses très précises à faire, ça représente du travail!» lance le président du club, Noël St-Hilaire.

PARC WINDSOR

Son club était un candidat bien placé pour accueillir les participant(e)s au tournoi de la FAFM, puisque les locataires du Centre Prendergast ont accès à une grande salle pouvant contenir 375 personnes.

Ce club de la paroisse des Saints-Martyrs fêtera son 4e anniversaire le 4 avril. Il compte 85 membres, mais souvent plus d'une centaine participe à certaines activités. *(rencontres sociales les mardis et jeudis; danse carrée le lundi soir; souper mensuel; déjeuner le 2e dimanche de chaque mois).*



Noël St-Hilaire. On sera prêt.

«Le club pourrait avoir plus de membres. Je crois que seulement la moitié des retraités de la paroisse sont membres», note Noël St-Hilaire.

La location du local coûte 500$ par mois au club. Elle est payée par le programme fédéral Nouveaux Horizons jusqu'en mai. Le retraité de 57 ans ne prévoit pas de problèmes pour payer le loyer. Le club organise conjointement avec un club d'aînés anglophones un bingo les samedis qui rapporte 5 000$ par an.

Bernard BOCQUEL

VIE SOCIALE

Décès

Jean Massicotte, époux de Léontine (née Ritchot), de Saint-Adolphe, décédé le 4 mars à l'âge de 78 ans.

Jeanne Boux (née Delanois), épouse de feu Joseph Boux, de Saint-Boniface, décédée le 6 mars à l'âge de 97 ans.

Rose-Marie Tardif (née Verreault), épouse de feu Arthur Tardif, anciennement d'Amos (Québec), de Saint-Adolphe, décédée le 11 mars à l'âge de 80 ans.

Célèste St-Germain (née Chartier), épouse de feu Frédéric St-Germain, de Saint-Boniface, décédée le 11 mars à l'âge de 84 ans.

Ovila Dubois, de Saint-Malo, décédé le 11 mars à l'âge de 68 ans.

Marie Elizabeth Ida Sénécal (née Albert), épouse d'Alphonse Sénécal, de Saint-Eustache, décédée le 11 mars à l'âge de 85 ans.

Jules Hamel, de Richer, décédé le 13 mars à l'âge de 87 ans.



PUBLICATION DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ DANS DES ENVELOPPES PORTANT LA MENTION À L'EXTÉRIEUR «SOUMISSION 4030-31-9», et adressées à M. G.M. BALL, directeur régional, achats et stocks, Canadien National, boîte postale 244, station postale Transcona, Winnipeg (Manitoba) R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 24 mars 1987, pour l'achat et l'enlèvement d'environ 25 000 traverses ferroviaires de rebut. Ces traverses sont situées près de la voie d'évitement Huronian du CN, en Ontario au mille 95,4, subdivision Kashabowie. Elles sont empilées en tas d'environ 16 traverses chacun par rangées de 600. La voie d'évitement Huronian du CN est située près de la route 11, et du passage à niveau H. & H. Savells, à 46 milles d'Atikokan et à 90 milles de Thunder Bay.

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B., «tel quel, sur les lieux ». La compagnie n'étudiera que les offres d'achat en bloc de toutes les traverses. Le soumissionnaire choisi devra enlever les traverses des lieux du chemin de fer à ses risques et dépens et il devra en outre nettoyer ces lieux à la satisfaction du chemin de fer.

Le soumissionnaire choisi règlera la transaction en entier par un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et ce, avant l'enlèvement des traverses. Il lui sera aussi demandé de présenter un chèque visé garantissant son offre et émis à l'ordre du Canadien National, au montant de 5 000$. Ce dépôt lui sera restitué dès que le contrat aura été exécuté à la satisfaction du chemin de fer.

Il devra en outre conclure un rendez-vous sur les lieux avec un représentant de la Compagnie avant le ramassage des traverses.

Les traverses pourront être enlevées dès que la soumission aura été adjugée et elles devront toutes être enlevées au plus tard, le 30 avril 1987.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Indiquer le numéro de la taxe provinciale s'il y a lieu.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Le nom et l'adresse du soumissionnaire doivent être clairement indiqués dans les soumissions.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. R. Edwards, adjoint, ingénierie, au (807) 475-6747 ou à M. A. Czengery, ingénieur, arpentage et construction, Thunder Bay, au (807) 475-6737.

G.M. BALL,
DIRECTEUR RÉGIONAL
ACHATS ET STOCKS



L'Annuaire des services en français:

15 000 exemplaires distribués fin mai.

Une production de

La Liberté Graphiq 237-4823

QUESTION:

Quel est le moyen idéal pour connaître vite et bien tous les services disponibles en français au Manitoba?

RÉPONSE:

L'Annuaire des services en français au Manitoba, qui sera distribué GRATUITEMENT à 15 000 exemplaires à la fin mai 1987.

CONCLUSION:

Si votre entreprise, ou votre association offre, un service en français dans l'un des secteurs suivants, téléphonez à **Andrée Gilbert**, la responsable de la publicité, au **237-4823**.

Assurez-vous que vous aurez la place qui vous revient!

INDEX:

SERVICES COMMUNAUTAIRES
Les journaux communautaires
Les Caisses Populaires
Aides financières & techniques
Associations provinciales
Autres groupes ou organismes
Bibliothèques et librairies
Chorales, orchestres & théâtres
Comités culturels
Festivals & carnavals
Maisons d'édition françaises
Médias francophones
Musées
Paroisses & chapellenies
SERVICES COMMERCIAUX
Abattoirs
Agences de voyages
Agences Immobilières
Agneaux
Agriculture
Ambulance
Appareils électriques
Architectes
Articles religieux
Artisanat
Aspirateurs
Arts graphiques
Assurances
Automobiles
Auvents
Avocats & Notaires
Banques
Barbiers
Bateaux
Bijouteries
Boulangers
Brasseries
Cadeaux
Camions
Chapelles funéraires
Charcutiers
Charpentiers
Chauffage
Chiropracticiens
Cinéma
Climatisation
Cliniques
Clubs
Creusage
Coiffeurs
Comptables
Concierges
Conseillers
Construction
Coopératives
Cordonnier
Communautés religieuses
Courtiers
Disques
Distilleries
Distributeurs
Draperies & rideaux
Égouts
Electricité
Équipement de feu et de sécurité
Équipement stéréphonique
Étampe
Experts-Conseils
Exterminateurs
Extincteurs
Fenêtres
Ferblantiers
Films
Fleuristes
Forgerons
Fournaises
Foyers
Galeries d'art
Garagistes
Garderies
Grain
Hôpitaux
Hôtels/Motels
Hypothèques/investissements
Impôt
Imprimeries
Investissements
Laiteries
Lave-autos
Machines à coudre
Machines agricoles
Maçons
Maisons de repos
Maisons de retraites
Maisons mobiles
Masso-thérapie
Manufacturiers
Marchand en gros
Médecins
Messageries
Monuments
Moteurs électriques
Motoneiges
Musique
Optométristes
Paysagistes
Peintres & décoration
Peintres
Pensionnats
Pharmacies
Photographes
Piliers & Caissons
Plâtriers
Plombage & chauffage
Pneus
Pourvoyeurs
Procure
Propane
Quilles
Quincailleries
Radio & T.V. & meubles
Restaurants
Roulottes
Salles de réception
Salons mortuaires
Sport
Tapis
Tapis & draperies
Taxidermistes
Théâtres
Toitures
Traduction
Vêtements
Viandes
Voyages
Autres

(*Basé sur une documentation fournie par la Société franco-manitobaine*)

La 2e phase du Chalet Malouin ouverte dans 1 an?

D'ici un an, le Chalet Malouin pourrait avoir un solide impact économique sur le village. Si les responsables peuvent démontrer la nécessité de construire une cinquantaine d'unités dispensant des soins en résidence (*résidential Care*).

Le ministère provincial des Services communautaires est en effet prêt à accorder un permis «si le besoin est prouvé», indique la directrice à temps partiel du Chalet Malouin, Lorette Courcelles.

«Ça fait longtemps» que les responsables du foyer de 46 unités (*55 personnes*), ouvert en avril 85, cherchent à étendre leurs services.

Dans un premier temps, ils se sont adressés au ministère de la Santé pour tenter d'obtenir une maison de soins (*nursing home*). Sans succès. Car il en aurait coûté quelque 1 000$ par mois par personne au gouvernement provincial.

SAINT-MALO

Tandis qu'en autorisant la construction d'unités de soins en résidence, le ministère des Services communautaires **ne verse pas d'argent pour le fonctionnement.**

La seule aide financière de la province consistera à assurer 5 pour cent de l'équité ainsi qu'une hypothèque à un taux préférentiel. Les coûts de la construction, qui pourrait démarrer en septembre, sont évalués à 1 500 000$.

Lorette Courcelles note que le Chalet Malouin n'aura «pas de problèmes» à trouver assez d'argent pour assurer son 5 pour cent d'équité (*environ 75 000$*). «On a déjà le terrain qui vaut 22 000$ et l'équipement qu'on a estimé à 60 000$.»

Maintenant, il s'agit de démontrer que suffisamment de Manitobain(e)s ont besoin d'aide pour s'habiller, manger, prendre des bains, des médicaments. Il faut aussi que ces personnes puissent payer 580$ par mois.



Lorette Courcelles, l'administratrice à temps partiel du Chalet Malouin. «Il y a du monde dans les alentours qui est compétent pour occuper les emplois qui seront disponibles.»

C'est pour des raisons de rentabilité que Lorette Courcelles et son conseil d'administration(1) espèrent que la demande permettra la construction d'une cinquantaine d'unités. «Pour que ce soit financièrement viable», précise la Malouine.

L'extension du Chalet Malouin, qui emploie présentement 3 personnes à temps plein et 2 à temps partiel, pourrait créer 8 à 10 emplois à temps plein supplémentaires, ainsi qu'une demi-douzaine à temps partiel.

Bernard BOCQUEL

(1) *Le conseil d'administration du Chalet Malouin est formé de: Gabriel Catellier (président), Jean Trudel (vice-président), Lorette Courcelles (secrétaire-trésorière, administratrice), Edmée Gosselin, Dominique Roy, Yvon Arpin, Victor Carrière et Jean Desrosiers (conseillers).*

VITE LU VITE SU

Saint-Anne-des-Chênes — Encore cette année, le village de Sainte-Anne va défrayer une partie des coûts d'achat d'arbres pour les résidants de ce village de la Seine.

1 500$ ont été mis de côté dans le cadre du programme d'embellissement du village. Le village remboursera 50 pour cent des coûts d'achat jusqu'à un maximum de 50$ par famille.

Ça fait dix ans que le village a mis en place ce programme d'embellissement. L'an dernier, 800$ ont été dépensés dans ce secteur.

Arrêtez de bailler, les séries arrivent



André BRIN

VOL 86-87

Le mois de mars, c'est le mois le plus interminable de la saison de hockey. Nous sommes à la veille des séries et la saison régulière n'offre plus rien de vraiment divertissant. C'est un mois d'attente.

Depuis quelque temps, la saison régulière est ennuyante. C'est sans doute qu'on a été gâté avec la série Rendez-Vous.

Et puis il n'y a plus grand chose à décider dans la saison régulière! D'accord Buffalo et Québec n'ont pas encore réglé la quatrième place. Et Toronto pourrait encore, avec un petit miracle, participer aux séries. Mais soyons honnêtes. Ce ne sont pas des équipes qui contesteront le championnat de la Ligue.

Avant 1979, il y avait même la course des compteurs qui pouvait être intéressante. Mais depuis 1979, il n'y a pas de course. **Gretsky** gagne sans contestation. Et personne n'est vraiment intéressé par la deuxième place.

C'est pourquoi j'ai hâte aux séries car même pour Gretzky, il n'y a rien de garanti. Le meilleur compteur ne peut être certain qu'il sera avec la meilleure équipe.

En séries, on est sujet aux superbes rivalités de la Ligue: Boston et Montréal, New York et New York, Edmonton et Calgary et ainsi de suite.

L'intensité reprendra ce qu'elle a perdu dans le dernier mois. Parce qu'en séries, même les hymnes nationaux deviennent intenses. Tous les clichés sortiront des bois. C'est la vie ou la mort en 7 parties. Il n'y a pas de demain. Et encore.

Grand drame

Il y aura des surprises, c'est certain. De nouvelles vedettes se signaleront. Plusieurs gloires plus âgées seront là pour la dernière fois.

Le surtemps prendra plus d'importance que jamais. Parce que la partie n'arrête que lorsqu'il y a un vainqueur. C'est du drame à son meilleur.

Mais le plus grand drame, c'est qu'il nous faut attendre un autre mois pour les séries.

5 sur 5: *Puisque la saison tire à sa fin et qu'il sera sujet très bientôt des candidats aux différents trophées, je vous donne mes nominations.*

Le trophée Hart (le joueur le plus utile à son équipe): *Le nom est probablement déjà inscrit au trophée. C'est pourquoi je ris quand Gretzky ose dire qu'il lui reste des choses à prouver dans la Ligue Nationale.*

Le trophée Norris (le meilleur défenseur): *Pas de questions cette année. Ce sera Raymond Bourque des Bruins. De loin le meilleur cette année.*

Le trophée Calder (la meilleure recrue): *Une course à deux. Un compteur naturel ou bien un gardien de buts. Ici, je prendrai Luc Robitaille avant Ron Hextall. Robitaille a été très solide et reste le meilleur compteur des Kings.*

Le trophée Vézina (le meilleur gardien): *Ron Hextall va probablement gagner. Mais Mike Liut des Whalers demeure le meilleur gardien de la Ligue.*

Le trophée Lady Byng (le joueur le plus sportif): *Mon vote irait à Mark Howe. C'est le temps qu'on fasse honneur à un défenseur.*

Le trophée Jack Adams (le meilleur instructeur): *Encore une course à deux. Ce sera Jacques Demers à Detroit ou bien Dan Maloney à Winnipeg. Demers remportera probablement les honneurs avec le boulot qu'il a fait avec du talent limité à Detroit. Mais Maloney recevra des votes pour son travail avec deux gardiens recrues, Jim Kyte et Gilles Hamel.*

CAMP FRANÇAIS
Division scolaire nº 1 de Winnipeg

Programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air, pour des élèves de la 7e année.

Postes offerts

MONITEURS/MONITRICES: vivre pendant toute la durée du camp avec une équipe de 8 jeunes (12 ans): en prendre soin, élaborer le programme de l'équipe et les diriger et les animer dans leurs activités.

SPÉCIALISTES: canotage, théâtre-chant-animation de groupe, bricolage. Un(e) spécialiste par secteur.

Mettre sur pied des ateliers dans leur secteur respectif, qui peuvent recevoir de 8 à 25 jeunes. Encadrer et animer les activités qui regroupent tout le camp: 125 personnes.

Exigences de l'emploi

- Avoir une expérience préalable ou un intérêt marqué pour l'animation des groupes de jeunes de 11 à 13 ans.
- Être à l'aise dans un contexte de vie de camp et de plein air.
- Posséder des compétences pour animer un groupe de 8 jeunes en jeux sportifs, bricolage, sciences naturelles, jeux de groupe et expression, jeux aquatiques, ou autre compétence.
- Être âgé de 18 ans et plus.

Dates de l'emploi: du 27 mai au 5 juin 1987

Le/la candidat(e) doit être disponible sans interruption pour tout l'emploi ainsi que pour la fin de semaine de formation du 11 et 12 avril 1987.

Rémunération: 650$ plus logement, nourriture et transport collectif entre Winnipeg et le camp.

Sélection

Date limite pour soumettre sa candidature: 1er avril 1987.

La demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae et comporter un numéro de téléphone pour le jour et le soir.

Les candidats retenus seront convoqués à une entrevue individuelle dans la semaine du 6 au 10 avril.

Poster sa demande à:

Monsieur Marcel Pelletier
Directeur, programmes spéciaux
Division scolaire de Winnipeg nº 1
1577, rue Wall
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5
Téléphone: 772-2474

Le carnaval ne rapportera pas lourd

L'assemblée du Club prévue début mai

Le président du Club sportif ne s'attend à encaisser de gros profits suite au carnaval de la fin de semaine dernière.

«On prend ce qui vient. L'an dernier les revenus ont égalé les dépenses. Depuis qu'il n'y a plus de concours de la reine (*depuis une bonne demi-douzaine d'années*) le carnaval n'a pas rapporté de grands profits», note Jules Balcaen.

La participation à la danse traditionnelle du samedi soir «n'a pas été aussi bonne que l'an dernier, quand les Bombers étaient là. On avait eu 400 personnes. Cette fois 197». Cependant, estime Jules Balcaen, «malgré les circonstances, ça a été un bon carnaval. Tout le monde s'est bien amusé.»

Dans le but d'impliquer les tout jeunes, les responsables de l'événement ont repris une initiative débutée l'année passée: faire jouer des équipes de hockey mineur contre les hommes d'affaires, les mamans et les fermiers (*les profs n'ont pas participé cette année*).

Louis Tétreault a mis sur peid l'équipe des gens d'affaires, Lucille Balcaen celle des mamans et Luc Tétreault a rassemblé des fermiers. Le Club de patinage artistique (*présidé par Anita Tétreault*) a présenté un spectacle le dimanche.

LA BROQUERIE

Le carnaval est organisé chaque année depuis le début des années 50, lorsque le Club sportif a été fondé. Le conseil d'administration du Club, dont l'assemblée annuelle devrait avoir lieu le 6 mai, se présente ainsi: Jules Balcaen (*président*), Marie Boily (*vice-présidente*), Lorraine Dumesnil (*secrétaire*), Gisèle Gauthier (*trésorière*), Gilbert Fournier, Claude Chartier et Guy Nicolas (*conseillers*).

B.B.

Nécrologie



Marie-Thérèse Tétrault (née Mouflier)

Paisiblement, le lundi 9 mars 1987, au Centre hospitalier Taché, est décédée Madame Marie-Thérèse Tétrault (née Mouflier) à l'âge de 91 ans.

Lui précédèrent dans la tombe son époux François-Xavier en 1944; un fils Laurent en 1939; un autre fils Marcel en 1953; une fille Gratia en 1983 et cinq petits-enfants. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lionel et son épouse Lina de Richer, Yvette et son époux Gérard Privé, Gabriel et son épouse Elise, Ghislaine et son époux Marcel Guénette, Norbert et son épouse Laurette tous de Saint-Boniface, Roger et son épouse Kathy de Californie; son gendre Raphael Beauchemin; sa bru Carole Tétrault; 34 petits-enfants et 49 arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Devenue veuve à l'âge de 49 ans, après que son mari eut souffert d'encéphalite durant vingt ans, elle assuma la lourde tâche d'élever et de pourvoir aux besoins des huits enfants qui lui restaient. Ceux qui l'ont connue ont toujours admiré son courage et son dévouement, car elle a consacré sa vie entière a servir les autres dans l'amour et l'oubli de soi. Elle laisse un souvenir attachant de tenacité et de patience.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de 3DE du Centre hospitalier Taché et l'équipe pastorale, qui ont fait tout en leur pouvoir afin de rendre ses derniers jours le plus confortable possible.

La dépouille mortelle était exposée en l'église du Précieux-Sang à 13h00, le mercredi 11 mars, 200, rue Kenny, suivie de la messe de la Résurrection à 13h30. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pierre-Jolys, le même jour.

Les porteurs étaient ses six petits-enfants.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à Foi et Lumière, 107-163, rue Bertrand, Saint-Boniface (Manitoba) R2N 0N3.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Remerciements

La famille Tétrault tient à remercier bien sincèrement ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie, soit par des offrandes de messes, des dons à Foi et Lumière, leur présence aux funérailles ou des cartes.

Merci aux porteurs: Claude Tétrault, Laurent Tétrault, Gilles Beauchemin, René Privé, Aimé Tétrault et Normand Guénette qui l'ont accompagnée jusqu'au dernier repos.

Grand merci au Père Aurèle Lemoine de la paroisse du Précieux-Sang pour une cérémonie réconfortante, ainsi qu'à l'Abbé Pierre Gagné et au Père Tessier qui ont concélébré.

Un merci sincère à la chorale dirigée par Mme Hélène de Lionnet et Gérard Jean à l'orgue, qui ont si bien rendu leurs cantiques.

Merci aussi au Père Baril du Centre Taché pour son support spirituel en tout temps. Un merci spécial à Manelle Colette, Monique Perron et Clovis Tétrault qui ont fait les lectures aux funérailles, et Jean-Pierre Privé qui a transmis les sentiments de reconnaissance de la famille envers leur chère disparue.

Remerciements

Nous, la famille Albert **Lepage** et Dolorès **Gosselin**, désirons exprimer notre profonde gratitude à tous ceux et toutes celles qui de quelque façon ont partagé notre peine à la perte de notre père et grand-père **Zénon Lepage**, décédé à Vonda en Saskatchewan, le 4 mars 1987.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN ALFRED MASSICOTTE, du village de St-Adolphe, au Manitoba, fermier à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 24 avril 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de mars 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ERNEST LUCIEN CARRIÈRE, du village de St-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 24 avril 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de mars 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

RAPPEL D'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT L'AUGMENTATION DES TAUX CORRESPONDANT À CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ

Rappel est donné par les présentes de l'avis indiquant que le lundi 6 avril 1987, à 9h, dans la salle Centennial du Ramada Inn au 1824, chemin Pembina, Winnipeg (Manitoba), la Régie des services publics entendra, dans son intégralité, la demande que la Société de téléphone du Manitoba présentera en vue d'obtenir une autorisation permettant l'augmentation générale de ses tarifs et l'apport d'autres changements, qui seront énoncés dans la demande; la Régie entendra également une demande d'approbation de certaines ordonnances provisoires ex parte ainsi qu'une demande d'approbation de changements devant être apportés à la politique de la Société relativement au recouvrement des frais d'installation demandés en contrepartie d'une premier service à domicile.

Avis est également donné que la Régie examinera les pertes liées à MTX dans la seule mesure où celles-ci influent sur les hausses de tarifs demandées pour le service téléphonique.

Des renseignements détaillés sur ces questions ont été déposés auprès de la Régie des services publiques, 405, Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba). Des copies de ces renseignements, ainsi que du document intitulé «Independent Rate Review of Manitoba Telephone System Rating Objectives, Principles and Tariffs» peuvent être examinées à tous les bureaux de la Société de téléphone du Manitoba et à l'édifice d'administration de la Société situé au 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Les personnes qui désirent des copies de ces renseignements aux fins d'intervention peuvent obtenir celles-ci au bureau du conseiller général, 489, rue Empress, pièce 504, Winnipeg (Manitoba).

L'ordonnance no 56/85 de la Régie, en date du 20 mars 1985, qui peut être obtenue au bureau de la Régie des services publics, prévoit, entre autres, la marcher à suivre pour intervenir et le remboursement possible des frais engagés par les intervenants, ainsi que les principes directeurs déterminant ce remboursement.

Toute personne, compagnie ou société qui désire intervenir relativement à cette demande et participer à l'interrogation ders témoins apporter des preuves ou présenter un mémoire, si elle ne l'a pas déjà fait, doit faire connaître son intention par écrit, en exprimant clairement son point de vue sur la demande ou tout autre sujet dont a été saisie la Régie, en joignant tous les renseignements qui pourraient servir à expLiquer ou corroborer son opinion, et en ajoutant les commentaires qui lui semblent appropriés. Ces documents doivent être envoyés au plus tard le 16 mars 1987 au secrétaire de la Régie des services publics, 405 Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6.

Une copie de ces documents doit aussi être envoyée au conseiller général de la Société de téléphone du Manitoba, 489, rue Empress, pièce 504, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Les personnes qui veulent simplement s'adresser à la Régie ou présenter un court exposé, conformément au présent avis, doivent avertir le secrétaire de la Régie des services publics de leur intention. Elles seront entendues le lundi 6 avril 1987 à 14 heures.

Fait ce 25 février 1987.

G.O. Barron,
Secrétaire
Régie des services publics
Province du Manitoba

On va leur donner un bon match

Les deux équipes sont d'accord sur au moins une chose. Il est grand temps que ça finisse. Voeux exaucés le dimanche 22 mars à Morris. Car ce sera le dernier match entre les Knights de Sainte-Agathe et les Royals de Saint-Jean-Baptiste.

Une semaine plus tôt, les Royals de Saint-Jean-Baptiste étaient à quatre minutes près, les champions de ce qui sera vraisemblablement la dernière saison de la Red River Valley International.

L'équipe de Jos Parent menait la finale, trois matchs contre un et la cinquième partie par un compte de 4 à 2. Bilan du match du 15 mars: 5 à 4 pour les Knights de Sainte-Agathe.

Guy Bilodeau des Knights a vu ce match comme le point tournant de la série. «Les gars sont bien pompés depuis la partie du 15 mars,» affirme le gérant des Knights. «Depuis, le momentum est de notre bord.»

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Ainsi les Knights n'ont eu aucun problème à remporter le sixième match des finales, mardi 17 mars. Le compte final: 8 à 3 pour les Knights. Résultat: égalité dans le nombre de matchs, et une septième partie pour trancher la question dimanche.

Pour la petite histoire, notons que ce sera la treizième fois que ces deux équipes vont se rencontrer cette saison. Si Sainte-Agathe gagne le treizième match et les finales, les deux équipes auraient une fiche égale: 6 victoires, 6 défaites et un match nul.

Ça devrait donc être un dernier match pas mal serré. Sauf que l'équipe de Saint-Jean-Baptiste a été réduite à une dizaine de joueurs dont une couple de boîteux à cause de blessures.

Pour sa part, les Knights de Sainte-Agathe peuvent encore compter sur une quinzaine de patineurs. Face à ce scénario peu optimiste, Jos Parent a tout de même indiqué «qu'on va leur donner un bon match».

Lucien CHAPUT

Lors du match du 15 mars, la RRVI a profité de l'occasion pour présenter les trophées annuels. On reconnaît (de g. à d.): Paul Rodrigue (*capitaine des Royals acceptant le trophée pour la première place au classement général*); Don Hildebrand (*joueur le plus sportif*); Paul Phaneuf (*meilleur défenseur*); Larry Skoleski (*meilleur compteur et joueur le plus utile*); Robert Bouchard (*joueur le plus utile*), Brunel Lemay et Rodney Brown (*meilleures moyennes pour les gardiens de but*).

Le dernier rira bien

Roy Seidler, l'entraîneur des Habs de La Broquerie l'avait prédit déjà en février. Après que les Warriors de Saint-Malo avaient battu son équipe. «Ce sera sans doute une finale Sainte-Anne/Saint-Malo».

Et oui. Roy ne s'est pas trompé. Ce sont ces deux équipes qui ont terminé la saison régulière avec la même fiche de victoires et de défaites qui se disputent présentement le championnat de la Ligue Hanover-Taché.

«Ce sera une série qui ira à 6 ou 7 matchs, avait aussi prédit l'enseignant de Giroux. Ce sont deux équipes qui ont une tradition de remporter des championnats. Ce sont deux équipes très fières.»

Si Roy Seidler n'a pas prédit qui gagnerait la grande finale, Gilbert Dubé, le meilleur compteur des Habs s'est aventuré sans réticence.

Toujours à la fin février, il avait prédit que ce serait l'équipe qui gagnait la finale de la division Sud qui remporteraient le championnat de la Ligue. Donc Saint-Malo.

D'accord. Ce n'est pas gentil de ramener sur le tapis des prédictions vieilles d'un mois. Surtout lorsqu'on sait que Sainte-Anne a gagné, sans problème, le premier match (*8 à 3*).

Mais enfin, un match ne fait pas la série. Et qui sait. Ça pourrait être Gilbert Dubé qui rira le mieux. Puisqu'il pourrait rire le dernier!

L.C.

HANOVER-TACHÉ

Horaire des finales

Mardi 17
St-Malo 3, à Sainte-Anne 8

Vendredi 20
Ste-Anne à Saint-Malo

Dimanche 22
St-Malo à Ste-Anne

Mardi 24
Ste-Anne à Saint-Malo

Vendredi 27
St-Malo à Ste-Anne

Dimanche 29
Ste-Anne à St-Malo

Mardi 31
St-Malo à Ste-Anne

Tous les matchs sont à 20h sauf les matchs du dimanche qui sont à 14h30.

HANOVER-TACHÉ

Les demi-finales en résumé

Division Nord

Ste-Anne 9, Landmark 4
Ste-Anne 5, Landmark 2
Landmark 8, Ste-Anne 6
Ste-Anne 8, Landmark 2
Landmark 8, Ste-Anne 7
Ste-Anne 6, Landmark 3

Les As de Sainte-Anne remportent les finales de la division Nord, 4 matchs contre 2.

Division Sud

St-Malo 5, St-Pierre 4
St-Malo 8, St-Pierre 4
St-Pierre 5, St-Malo 3
St-Malo 10, St-Pierre 2
St-Malo 13, St-Pierre 5

Les Warriors de Saint-Malo remportent les finales de la division Sud, 4 matchs contre 1.

La page de Bicolo



Allô toi!
Me voici dans la lune en train d'admirer les étoiles. Je t'en parle. Savais-tu qu'il y a plusieurs groupes d'étoiles appelés constellations qui voyagent dans le ciel le long d'un chemin imaginaire qui s'appelle le **zodiac**?

1. _ _ _ _ _ _
(21 mars-20 avril)



2. _ _ _ _ _ _ _ _
(21 avril-21 mai)



Il y a longtemps, les grecs et les romains ont nommé ces constellations d'après certains personnages, animaux et choses légendaires.

Le **zodiaque** est cette partie du ciel où l'on peut voir presque toutes les planètes. Certaines personnes appelées **astrologues** croient que le mouvement des planètes à travers le zodiaque peut influencer les personnes. Ces astrologues croient qu'ils peuvent préduire le futur en étudiant les planètes et les constellations du zodiaque. Mais les **astronomes**, ces scientifiques qui font l'étude du ciel et des astres disent que l'astrologie n'est pas basée sur des faits et que les constellations du zodiaque n'ont aucun effet sur les humains. Notre signe du **zodiaque** est déterminé par notre jour de naissance.

Si tu es patient, toi aussi tu pourras apprendre à reconnaître les constellations dans le ciel.

Je les ai dessinées pour toi pour t'aider. Les gros points noirs dans les dessins représentent les groupes d'étoiles. Les dessins sont ceux des personnages, animaux ou choses auxquels ces groupes d'étoiles faisaient penser.

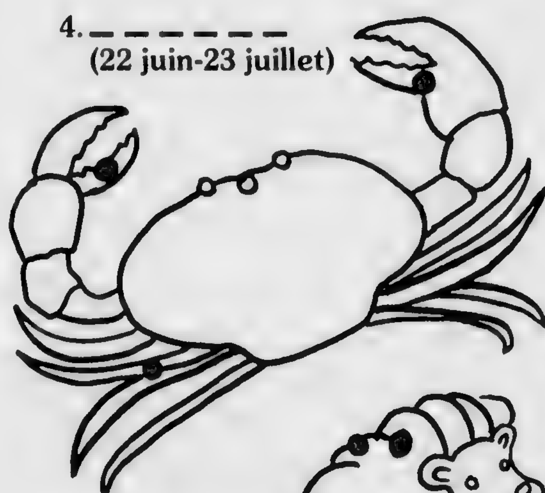
3. _ _ _ _ _ _ _ _
(22 mai-21 juin)



À l'aide des indices que je te donne et aussi des dessins des constellations, peux-tu trouver le nom de chacune des constellations du **zodiaque**?
Bonne chance.

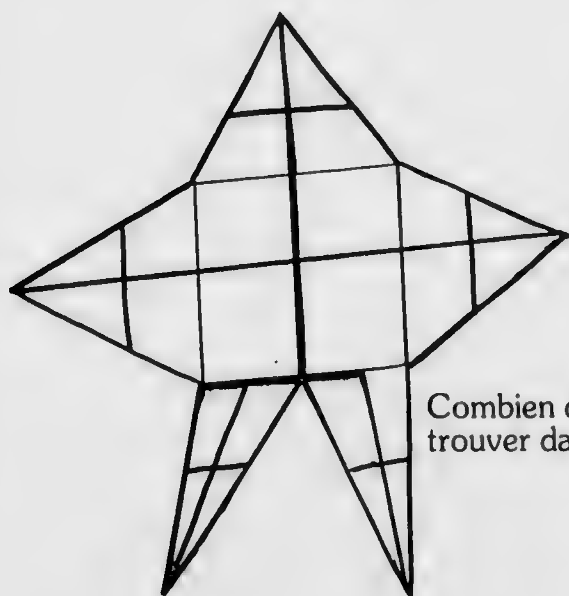
1. Un bélier dont la laine était dorée.
2. Un animal féroce qui avait tué beaucoup de personnes.
3. Les frères nés en même temps d'une même mère.
4. Animal envoyé par une déesse pour mordre l'ennemi.
5. Aussi appelé Léo.
6. Un personnage d'une grande beauté qui rendait les récoltes abondantes.
7. Un symbole de justice employé par une déesse.
8. Insecte qui piqua le grand chasseur.
9. Personnage dont la flèche vise le scorpion.
10. Animal qui représentait le dieu des bois et des bergers.
11. Personnage qui portait l'eau faisant pousser les récoltes.
12. Une déesse et son fils qui se transformèrent en animaux.

4. _ _ _ _ _ _ _
(22 juin-23 juillet)





5. _ _ _ _
(24 juillet-23 août)



Combien de triangles peux-tu trouver dans cette étoile filante?

Membre gagnant no 8479
Nicole Garand, 9 ans
47, rue Lloyd
Winnipeg
(Manitoba)

6. _ _ _ _ _ _
(24 août-23 septembre)

7. _ _ _ _ _ _ _
(24 septembre-23 octobre)

8. _ _ _ _ _ _ _ _
(24 octobre-22 novembre)

9. _ _ _ _ _ _ _ _ _
(23 novembre-21 décembre)

10. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
(22 décembre-20 janvier)

11. _ _ _ _ _ _ _
(21 janvier-19 février)

12. _ _ _ _ _ _ _ _
(20 février-20 mars)

Réponses:
1. Bélier
2. Taureau
3. Gémeaux
4. Cancer
5. Lion
6. Vierge
7. Balance
8. Scorpion
9. Sagittaire
10. Capricorne
11. Verseau
12. Poissons

Réponse: Étoile filante — 24 triangles

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Exigences:

a) Excellente connaissance écrite et parlée des deux langues officielles du Canada;

b) études avancées et/ou expérience en administration scolaire;

c) connaissance approfondie des programmes scolaires: français, immersion et anglais;

d) attitude favorable à la promotion de l'éducation en français;

e) leadership habile avec un bon sens des relations publiques.

Entrée en fonction: le 3 août 1987

Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Faites parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 8 avril 1987, à:



Monsieur Claude Vermette, président
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0

La Manitoba Teachers' Society

est à la recherche d'un(e)

agent(e) administratif(tive)

Remplacement temporaire: entrée en fonction le 1er août.

Salaire: 51 904$ - 67 135$, niveau particulier à être déterminé.

Suite à l'octroi d'un congé d'études, la Manitoba Teachers' Society requiert un(e) agent(e) administratif(tive) pour un an pour travailler primordialement dans le secteur du bien-être économique. Les responsabilités s'étendent présentement aux domaines des relations professionnelles, des contentieux particuliers des enseignant(e)s, des négociations d'ententes collectives, des dossiers relatifs aux régimes de retraite et d'avantages sociaux, d'évaluation, d'aide aux membres et aux associations locales, et à toute autre responsabilité à être déterminée par le Secrétaire général.

Les postulant(e)s devront posséder les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire;
- au moins cinq ans d'expérience dans l'enseignement;
- participation dans les affaires de la MTS;
- possession d'une automobile pour voyages à travers la province;
- habiletés en communications et en relations humaines.

Pour plus de renseignements au sujet des conditions d'emploi, veuillez communiquer avec Walter Pindera, secrétaire général. Posez votre candidature en envoyant un curriculum vitae qui doit inclure le niveau de scolarité, les qualifications professionnelles, l'expérience dans l'enseignement, les activités au sein de la MTS et de la communauté et les noms de deux personnes prêtes à appuyer votre candidature.

Les demandes doivent être reçues avant 16h30, le 3 avril 1987.

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 2H2

Personne ne peut le faire pour nous!

«Qui ne risque rien, n'a rien!» Nous le savons. Mais comme il est difficile de «prendre des risques», de «relever des défis», de «faire un choix» et de décider.



Claude BLANCHETTE

Et pourtant, admettons—le, ce sont les risques que nous avons accepté de prendre dans le passé qui nous ont permis de grandir, ce sont les décisions prises avec lucidité et courage qui nous ont permis de devenir.

Pensons à la première fois que nous avons chaussé des patins, à la première fois que nous avons osé monter en bicyclette.

Vous vous souvenez du jour où vous avez quitté la sécurité de la cuisine pour aller affronter, avec votre sac d'école tout reluisant, les crayons effilés et la gomme à effacer toute neuve, les visages étranges et les odeurs spéciales d'une classe?

Ou encore le jour où, prenant votre courage à quatre mains, vous avez approché «telle» fille ou «tel gars» pour une danse? Combien de fois ne nous arrive-t-il pas de ressasser des centaines de fois le scénario d'une rencontre pénible que nous voudrions bien avoir le courage de faire?

Pensons encore à une décision prise dans le passé qui a transformé notre vie. Par exemple, le jour où vous vous êtes marié, vous avez choisi le chemin de l'amour et de la fidélité avec une autre personne et, au même moment, vous avez accepté librement de ne plus jamais choisir.

Force neuve

Dans toutes ces situations, et combien d'autres, il y a au point de départ une peur, une peur que nous arrivons difficilement à identifier.

C'est comme une lourdeur que nous portons dans l'estomac, comme un poids un peu trop lourd qui vient nous empêcher d'avance.

Le défi est devant nous, la peur est en nous.

Après un temps de délibération avec nous-même, nous acceptons d'avancer. Et à notre grande surprise, tous nos plans si laborieusement élaborés aident peu ou pas de tout. Nous découvrons une force neuve au coeur de notre personne. Nous avançons et nous ne savons pas trop ni comment ni pourquoi!

En ce temps du carême, le Seigneur nous appelle à le suivre sur le chemin exigeant du désert, chemin qui passe par des journées de jeûne et se pénitence, des oasis de prière et de charité, route qui conduit à Jérusalem, la ville sainte où nous attend «une» mort dans SA mort.

Bien à l'aise dans notre apathie et notre médiocrité, satisfaits de ne pas trop en avoir à faire, surchargés par des activités de tout accabit, du patinage de fantaisie aux tournois de hockey, notre réponse à l'appel du Seigneur ne se situe pas en première place de notre liste de priorités.

Oh, nous savons qu'il nous faudrait réviser un jour nos priorités. Mais le faire, c'est risquer de devoir changer un peu notre vie... et ça, c'est épeurant! Alors...

Libérés de nos égoïsmes, conscients de l'amour surabondant de Celui qui se fait proche de nous, sommes-nous prêts à faire un choix comme adulte, un choix pour le Christ? Allons-nous lâcher ce qui nous retient et faire le saut?

D'autres l'ont fait avant nous. Mais personne ne peut le faire pour nous!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des-Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

REVIVE REFLEXOLOGY CENTRE: 449, boul. Provencher. 233-6304. Réflexologie et/ou massage. Massage thérapeutique seulement.
445-

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT: IBM Selectric II bilingue 50$ par mois. Composez le 837-4003.
459-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des Meurons et rue Masson, chambres meublées, cuisine, laveuse et sécheuse, stationnement. Composez le 233-6958 le jour, 255-0265 après 15 heures.
483-

À LOUER: Place Cabana, maison de trois chambres à coucher, avec salle de récréation et garage double, etc. Disponible le 1er avril 1987. Composez le 253-6128 ou le 942-0141 code 6339.
485-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 300$ par mois. Libre le 1er avril. Composez le 233-0772.
486-

À SOUS-LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, 2 balcons, foyer, climatisateurs, entrée privée. Stationnement inclus. Apt. F, 220, rue Goulet, 525$ par mois. Composez le 233-6336.
491-

À VENDRE: maison (vente privée) 11 ans, 435, baie Notre-Dame, Ile-des-Chênes, R0A 0T0. (Bi-level: deux chambres en haut et une chambre en bas). Composez le 1-878-2374.
482-

PROGRAMME de nutrition et de contrôle de poids. Multi-vitamine liquide pour enfants; liquide externe pour soulager l'arthrite; jus Aloès Vera. Composez le 269-3065.
487-

EAU PURE: Le chlore, fluor et l'asbestos de votre robinet peuvent nuire à votre santé. Analyse d'eau gratuite. Distillateur. Composez le 269-3065.
488-

À LOUER: Grandes chambres meublées ou non meublées, rue Kitson, personne tranquille. Disponible le 1er avril. Composez le 233-5525.
489-

À LOUER: Appartement pour une personne tranquille, chemin St-Mary's (près de CKND). Libre le 1er avril, 275$ par mois. Composez le 257-9981 après 15h30.
490-

RECHERCHE: Étudiante ou dame pour partager un appartement de 2 chambres à coucher au Château Guay, 231, rue Goulet à Saint-Boniface. Loyer: 250$ par mois. Composez le 237-5326.
492-

À LOUER: Sous-sol sur la rue Desmeurons; disponible le 1er avril 1987. Composez le 233-9194 après 18h.
478-

À VENDRE: À Saint-Malo, 210 acres de terre à culture avec bâtiment à 3/4 milles du village. Composez le 237-9246.
484-

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Fonctions:

- agit en qualité de secrétaire et assume les fonctions d'administration du Secrétariat;
- prend les textes anglais et français en sténographie;
- rédige et dactylographie la correspondance;
- s'occupe de la réception des visiteurs et des appels téléphoniques:
- organise réunions et voyages;
- agit en qualité de secrétaire aux comités et prépare les compte-rendus de ces réunions.

Qualifications requises:

- études secondaires et quelques années d'expérience comme secrétaire administrative;
- posséder d'excellentes aptitudes pour communiquer oralement et par écrit en anglais et en français;
- faire preuve d'initiative et pouvoir traiter efficacement avec le public;
- réussir les examens de dactylographie et de sténographie en anglais et en français.

Échelle de salaire: 19 423$ - 22 941$ par année

Concours nº: 997

Date limite: le 6 avril 1987

Adresser votre demande écrite à:

Commission de la fonction publique
155, rue Carlton
pièce 904
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H8

Alors, c'est ça le hockey chez les jeunes?

Il y a quelques semaines, j'écoutais avec beaucoup d'intérêt une émission de radio sur les ondes du réseau français qui traitait de la violence au hockey chez les jeunes enfants.



Johanne BRIEN

En toute liberté

Comme nous le savons, les contacts physiques sont absolument interdits au niveau Moustique, Atome et Pee-wee. Mais ce règlement n'est pas toujours respecté à la lettre.

Tous les intervenants spécialistes participant à cette émission étaient unanimes à dire que tout acte de violence (*mise en échec, assault, dardage, etc.*) était extrèmement dangereux chez un jeune qui, en pleine croissance, a encore une masse squelettique très fragile.

Certaines statistiques démontrent sans équivoque que quand il y a contact physique, les chances de blessures sont de l'ordre de une sur 23 mais de une sur 223 si le règlement est respecté.

Il y a là, je crois matière à réflexion. Pourquoi ce règlement n'est-il pas toujours respecté? De l'avis des spécialistes interrogés, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte tels que: mauvais arbitrage qui incite le jeune à se venger; trop grande ambition de l'entraîneur pour gagner une partie presque à tout prix; mais surtout l'attitude des parents face au succès ou à l'échec de leur enfant.

Plusieurs parents interrogés à cette émission se déclaraient en faveur de permettre les contacts physiques chez les tout jeunes et cela en vu de les préparer aux ligues plus avancées qui permettent ces contacts.

Certains mêmes déclaraient qu'ils étaient vraiment déçus quand leur enfant perdait une partie. Et cela m'horrifie. Car depuis deux ans mon jeune fils joue au hockey et j'ai toujours cru (*ou voulu croire*), que cette activité contribuerait à développer une attitude positive face à une saine compétition, à comprendre l'importance de garder un corps sain, de socialiser et surtout d'avoir du plaisir.

J'ai révisé mes positions suite à une certaine partie où les jeunes, sensés se serrer la main en toute amitié, perdants ou gagnants, se sont conduits comme de petites brutes en engageant une bataille presque générale. Et ce n'était pas l'unique escarmouche de la saison.

On se serait cru au plus mauvais jour du hockey professionnel. On a tous entendu parler de l'accident désastreux survenu cet hiver dans la ligue junior: un jeune de dix-huit ans est paralysé pour la vie suite à une mise en échec.

Il avait sûrement un avenir très prometteur, tout s'est envolé en l'espace d'une seconde, pour prouver quoi? Qu'il faut être dur, sans merci, gagner à tout prix pour répondre à une certaine image de la virilité.

Non merci! Si c'est cela le sport (*activité saine qui permet la détente*) eh bien NOUS, on accroche nos patins!

Profession de foi d'une missionnaire

EN PLEIN DÉSERT DU SAHEL

Je commencerai par une histoire.

Au cours d'une réunion oecuménique, on demanda à une dame protestante noire ce qu'elle pensait de l'action des religieuses. Elle répondit sous forme de parabole: «*Imaginez, dit-elle, que vous habitiez en montagne, à proximité d'une route. Un jour, un glissement de terrain provoque la chute d'un rocher qui obstrue la route. Une voiture arrive au virage, vient se jeter et se fracasser contre le rocher. Que faites-vous?... Eh bien, je sais ce que vous allez faire: sortir en hâte de chez vous et porter secours aux passagers, panser les blessés et les héberger chez vous, prier avec les rescapés... Et quand ils seront remis, vous les renverrez chez eux.*» La dame s'arrêta quelques instants, et le silence s'appesantit. Puis elle ajouta doucement: «*Eh bien, à mon avis ce que vous auriez dû faire, c'est envoyer quelqu'un pour déplacer le rocher!*»

Voici une manière imagée de mettre en valeur la différence entre charité et justice. Ici, à Ndondol, petit village du Sénégal, en plein Sahel, notre communauté RNDM collabore à un projet de développement dont le but est d'intégrer la production agricole, le travail, l'amélioration de l'habitat, l'éducation, les soins de santé et l'évangélisation. La première réalisation du projet a été de creuser plusieurs forages pour procurer de l'eau à la population. À travers cette réalisation, il a apporté l'espoir que la cruauté de la sécheresse peut être atténuée, qu'il y a encore des possibilités de vie dans la région. C'est une tentative pour «déplacer le rocher».

Nous sommes appelées à vivre parmi les gens pour lesquels nous travaillons, afin d'apprendre à connaître de l'intérieur, leur culture, leurs valeurs, leur langue. Nous sommes encouragées à «devenir amies des pauvres», afin de leur permettre de nous enrichir.

Témoins de l'évangile, nous devons nous laisser évangéliser nous-mêmes; pour cela nous avons sans cesse besoin d'écouter ce que nous croyons, nos raisons d'espérer, le commandement de l'amour. Ce n'est qu'en suivant cette voie que nous pouvons devenir une «parole» de Dieu pour les autres.

Patience et foi

C'est ce que nous essayons de vivre à Ndondol, non sans chanceler parfois, mais toujours appuyées sur la Providence de Dieu. Après sept mois, je sais, par expérience, combien cela est exigeant et difficile.

Nous sommes engagnées dans des tâches où justice et charité exigent à la fois de fournir un apport et de savoir utiliser les structures locales existantes. Ainsi, plutôt que d'avoir un dispensaire privé, nous travaillons en lien avec le comité sanitaire régional, le dispensaire public et l'infirmier du village. Nous collaborons aussi avec les enseignants sénégalais.

Nous avons lancé quelques activités éducatives pour les adultes. Dans toutes ces réalisations, nous nous posons la question: comment cela va-t-il contribuer à «déplacer le rocher»?... comment vivre et agir pour que ces gens qui attendent tellement de nous puissent devenir plus confiants en eux-mêmes et en leurs potentialités?

Ceci demande une somme énorme de patience et de foi, et une conviction grandissante que la part la plus profonde de la mission, la face cachée du développement se joue au niveau de l'amitié et de la réciprocité. Je trouve souvent très dur de refuser de FAIRE POUR, spécialement à des besoins si évidents.

Nous devons apprendre sans cesse à OEUVRER AVEC, afin que les gens eux-mêmes donnent naissance à leur nouvelle vie. Il y a des moments où chacune des fibres de mon être voudrait leur crier: «Soyez raisonnables et efficaces!»

«Faites comme je vous dis!», leur dire ce qu'ils ont besoin d'apprendre, de faire, d'être, plutôt que d'écouter ce qu'ils nous révèlent d'eux-mêmes, de leur vie et d'essayer de voir à travers leur regard Dieu, la souffrance, la faim, la mort... Je suis souvent affrontée à la brûlante réalité de ma propre impatience et de mon emportement, à celle de l'étroitesse du monde que je crée, celle de la fragilité de ma foi, de l'illusion de mon espérance, de la vigueur de mes résistances intérieures.

Mais déjà je sais aussi ce que c'est que regarder dans les yeux fatigués de l'autre et, à la faveur d'un moment d'échange, voir éclore de cette lassitude même la lueur d'un sourire. Je connais la joie simple propre aux gens qui savent ÊTRE AVEC sans avoir besoin de paroles.

L'action créatrice de Dieu

J'ai atteint et saisi comme une promesse leur aspiration à créer un monde où leurs enfants seraient débordants de santé et où il y aurait chaque jour de la nourriture pour tous. De cette façon, j'ai part aux «merveilles de Dieu», à la révélation surprenante de sa miséricorde. Je suis un témoin de l'éclosion de nouvelles ressources en chacun de mes frères et dans la communauté humaine. Je sais maintenant avec plus de plénitude que notre magnifique et humble tâche, à Ndondol, consiste à devenir progressivement plus conscientes de l'action créatrice de Dieu, ici et maintenant, et à coopérer avec Lui.

Je suis convaincu que c'est à travers cette réciprocité que les changements de structures si nécessaire à l'Afrique et au monde entier pourront voir le jour.

Les ressources que nous avons à offrir — foi, connaissances, expériences, finances — ne peuvent aider à l'achèvement d'un monde nouveau qu'à condition de partir des gens, de leur culture, d'une manière qui soit transformante.

Si cette naissance ne se fait pas de l'intérieur, si elle est imposée du dehors, elle ne produira qu'un monde artificiel, et son résultat sera toujours le même: oppression pour ceux qui vivent à l'intérieur et inefficacité pour ceux qui sont à l'extérieur. Dans ce cas, notre action courrait le danger de DÉ-figurer au lieu de TRANS-figurer la réalité existante.

Véronique Dunne
Congrégation Notre Dame des Missions
800, avenue Adèle
Winnipeg (Manitoba)

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

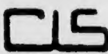
Avocat et notaire

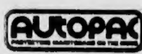
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée

390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY

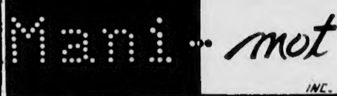
· comptables en management accrédités

R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823***

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***

David McNair

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

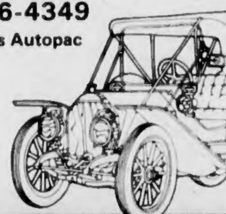
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat, rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR
BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...



St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS




DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.:
255-0260
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées